

échanger
comprendre
progresser

Programme d'activité 2018-2021



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Impressum

Edition	AGRIDEA Jordils 1 • CP 1080 • 1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61 contact@agridea.ch • www.agridea.ch
Auteur-e-s	Collaborateur-trice-s d'AGRIDEA
Rédaction	Marie-Eve Cardinal, Christian Guler, Franziska Schawalder, AGRIDEA
Mise en page	Vera Sucic, AGRIDEA
Impression	AGRIDEA © AGRIDEA, novembre 2016

Sans autorisation expresse de l'éditeur, il est interdit de copier
ou de diffuser de toute autre manière, tout ou partie de ce document.

Les informations contenues dans ce document sont sans garantie.
Seule la législation fait foi.

Table des matières

1	Rôle central dans le système de connaissances et d'innovation en agriculture.....	2
1.1	Buts d'AGRIDEA	2
1.2	Une large offre de produits et prestations de service	3
1.2.1	Palette de produits	3
1.2.2	Synergies entre le mandat de prestations de la Confédération et les autres mandats	3
1.2.3	Convention de prestations de la Confédération	3
1.2.4	Public cible et partenaires	4
1.2.5	Public cible et matrice des produits	4
2	Stratégie 2018-2021	5
2.1	Contexte	5
2.2	Force méthodologique d'AGRIDEA	6
2.3	Axes stratégiques d'AGRIDEA pour 2018-2021	7
3	Programme d'activité 2018-2021	8
3.1	Structuration par domaines thématiques.....	8
3.2	Lien aux objectifs stratégiques d'AGRIDEA.....	8
3.3	Priorisation des domaines thématiques	8
3.4	Implication des clients dans la planification annuelle	8

1 Rôle central dans le système de connaissances et d'innovation en agriculture

1.1 Buts d'AGRIDEA

AGRIDEA, Association pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural, gère une centrale de vulgarisation présente sur les deux sites de Lausanne et Lindau avec une antenne au Tessin à Cadenazzo.

Les statuts définissent les buts d'AGRIDEA

Avec une offre adaptée en prestations qui est intégrée au sein du système de connaissances et d'innovation, AGRIDEA s'engage pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural. Selon ses statuts (art.2, al. e.), elle cherche en particulier à :

- améliorer la gestion technique et économique des exploitations en agriculture, ainsi que la situation sociale de la famille paysanne;
- rechercher des possibilités de production et de fourniture de prestations par le secteur agricole et promouvoir leur développement et leur mise en œuvre;
- rechercher des possibilités de collaborations et de synergies entre l'agriculture et les autres acteurs de l'espace rural afin de promouvoir le développement de cet espace;
- encourager des modes de production durables du sol, l'entretien du paysage et des modes de détention des animaux adaptés aux exigences de l'espèce;
- assurer l'échange à l'intérieur du système de connaissances dans l'agriculture et l'espace rural.

Un large partenariat et de nombreuses collaborations rendent compte du travail en réseau d'AGRIDEA

AGRIDEA base ses activités sur trois niveaux :

- Sur la proximité avec ses membres (cantons, institutions agricoles et paysannes, organisations professionnelles) par une collaboration étroite.
- Au niveau national par des conventions et contrats spécifiques avec les offices fédéraux, les organisations membres, les institutions de recherche et de formation : l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'Office fédéral de la santé et des affaires vétérinaires (OSAV), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la Direction pour la coopération et le développement (DDC), Agroscope, l'Institut de recherche sur l'agriculture biologique (FiBL), les instituts de recherche des universités, l'ETH et les hautes écoles ainsi que d'autres institutions et organisations.
- Au niveau cantonal et régional, il existe de nombreux accords formels de coopération entre AGRIDEA et ses partenaires, soit de manière générale, soit des conventions de coopération de portée générale, soit des accords de collaboration liés à des projets précis.

Les conventions avec lesdites organisations ont pour objectif de soutenir efficacement la mise en réseau des acteurs du système de connaissances et d'innovation. Dans cet objectif, AGRIDEA travaille en lien étroit avec les partenaires des services de vulgarisation agricoles cantonaux, régionaux et nationaux. Sa tâche comprend le conseil direct des exploitations agricoles et des familles paysannes. AGRIDEA leur fournit des informations actuelles et complètes, offre un programme de formation continue et soutient la réalisation de programmes régionaux de développement innovants.

1.2 Une large offre de produits et prestations de service

1.2.1 Palette de produits

Une offre large et variée AGRIDEA propose des prestations diversifiées. Elle utilise des compétences spécialisées, intègre les expériences et les besoins de la pratique et les diffuse. Grâce à sa large gamme de services, AGRIDEA organise des formations de base et des formations continues sur des thèmes méthodologiques et spécialisés, transmet l'information par des supports papier ou par voie électronique, développe des logiciels, met en réseau et appuie les spécialistes et les institutions qui s'investissent dans le développement de l'agriculture et de l'espace rural.

AGRIDEA portera dans le futur une attention particulière au développement des méthodes et technologies de communication. Elle mettra à disposition des acteurs du système de connaissances des outils participatifs et fera évoluer ses produits pour qu'ils répondent aux attentes et aux habitudes de la génération digitale.

1.2.2 Synergies entre le mandat de prestations de la Confédération et les autres mandats

Synergies entre les mandats Au cours des dernières années, AGRIDEA a développé massivement ses prestations hors des produits financés par les pouvoirs publics et a élargi sa clientèle. Les mêmes types de produits sont offerts dans le cadre du mandat de prestations de la Confédération comme dans les autres mandats. Ceci permet une meilleure connaissance des besoins des clients et partenaires et permet que davantage de collaborateurs maîtrisent un même sujet. Un savoir-faire plus important se développe ainsi et l'échange de connaissances entre tous les niveaux est renforcé.

1.2.3 Convention de prestations de la Confédération

Bases légales

La Confédération a la possibilité d'allouer des aides financières aux centrales de vulgarisation lorsque leurs activités couvrent au moins une région linguistique ou l'ensemble du pays. Les prestations soutiennent les exploitations agricoles et les familles paysannes. Elles se basent sur les textes légaux suivants :

Dénomination	No du RS	Article
Loi fédérale sur l'agriculture (LAgr) du 29 avril 1998	910.1	136
Ordonnance sur la vulgarisation agricole et la vulgarisation en économie familiale rurale (Ordonnance sur la vulgarisation agricole) du 14 novembre 2007	915.1	4 et 9

1.2.4 Public cible et partenaires

Public cible prioritaire

Les publics cibles principaux d'AGRIDEA sont les services de vulgarisation cantonaux et autres prestataires de services pour lesquels il importe de jouer le rôle commun de multiplicateurs au sein du système de connaissances agricoles suisse et dans le développement de l'espace rural. Ce sont : les responsables, vulgarisatrices, vulgarisateurs, enseignantes et enseignants des services de vulgarisation régionaux et cantonaux, des écoles professionnelles et supérieures d'agriculture, de l'économie familiale rurale et des professions spéciales de l'agriculture, pour autant que ces personnes assument des tâches de vulgarisation et de formation continue. Il s'agit également des collaboratrices et collaborateurs des services comptables et des fiduciaires de l'agriculture, d'organisations actives dans le développement de l'espace rural, des services publics ou privés chargés de la vulgarisation agricole et de la mise en œuvre des mesures légales et commerciales qui s'y rapportent.

Parmi les publics cibles, on compte aussi les familles paysannes, soit les chef-fe-s d'exploitation, les paysannes et les collaborateur-trice-s de l'exploitation agricole, car ils-elles sont les véritables utilisateurs directs du contenu de notre gamme de produits, c'est-à-dire de nos informations, publications, aides à la décision, outils ou logiciels informatiques.

Public cible secondaire

Les publics cibles secondaires comprennent les offices fédéraux, les institutions publiques, les administrations fédérales, cantonales et communales, les institutions et collectivités à caractère public, les interprofessions et associations spécialisées nationales et régionales, les autres organisations et mandants privés.

1.2.5 Public cible et matrice des produits

La gamme de prestations se décline en cinq produits principaux

Pour chaque public cible correspondant, la gamme de prestations se décline de la même manière pour tous les domaines thématiques, c'est-à-dire en cinq catégories principales (produits), certains en sous-catégories (produits partiels), comme représenté dans le tableau ci-après :

	Public cible prioritaire		Public cible secondaire		
Public cible	Services de vulgarisation cantonaux, autres multiplicateurs et prestataires du milieu rural	Familles paysannes	Administrations fédérales, autres institutions et collectivités publiques	Organisations de paysannes et paysans interprofessionnelles et spécialisées	Autres destinataires et groupes de clients
Produits					
1. Acquisition de connaissances de base et développement de méthodes					
Connaissances, données et méthodes					
Enquêtes et études ciblées					
2. Initiation professionnelle, qualification et formation continue					
Initiation professionnelle et qualification des vulgarisateurs (multiplicateurs)					
Formation continue					
3. Information, documentation, autres supports et informatique					
Publications et autres supports (imprimés et électroniques) dans différentes lignes de produits.					
Développement et diffusion de logiciels, support		Dans des cas particuliers, lorsqu'il n'existe pas d'offre privée et qu'il y a un intérêt public.			

4. Soutien direct en matière de vulgarisation, formation professionnelle, branche et régions					
Soutien professionnel, organisationnel	Subsidiaire	Subsidiaire			
Soutien de projets novateurs		Subsidiaire			
5. Plateformes, réseaux de personnes et groupes de spécialistes					
Rôle de réseaux, gestion de l'entreprise, leadership dans les campagnes					



Les fonds provenant du contrat d'aide financière de l'OFAG sont principalement utilisés pour ces prestations/activités.



Les fonds provenant du contrat d'aide financière de l'OFAG ne peuvent être attribués qu'à des activités pour lesquelles le client verse aussi une participation pour une prestation de service. Il s'agit en principe de projets ou de mandats pour lesquels un accord de partage des coûts spécifique a déjà été réglé.



Ces domaines de compétences ne sont pas compris dans les fonds provenant du contrat d'aide financière de l'OFAG. Ces activités ne seront acceptées que si le client assume la totalité des coûts.

2 Stratégie 2018-2021

2.1 Contexte

Utilisation optimale du potentiel des ressources naturelles en tenant compte des conditions cadres

La superficie et la qualité des terres agricoles se trouvent sous pression au niveau mondial et au niveau suisse. Il est donc important que l'agriculture suisse tire le maximum du potentiel des ressources naturelles existantes au moyen d'un système de production agricole efficient, protégeant l'environnement et permettant un approvisionnement alimentaire de qualité et en quantité suffisante.

L'agriculture est influencée par l'évolution du contexte, notamment climatique, et des conditions cadres. L'ouverture des marchés et la situation agroalimentaire internationale ont des impacts croissants sur l'agriculture suisse. Les attentes de transparence et de qualité des consommateurs envers leur alimentation et la production agricole augmentent et demandent une adaptation constante.

Les conditions cadres agissent sur le système de connaissances et d'innovation en agriculture, en partie la politique agricole 2018-2021, le développement du système de paiements directs et la stratégie «Agriculture et filière alimentaire 2025».

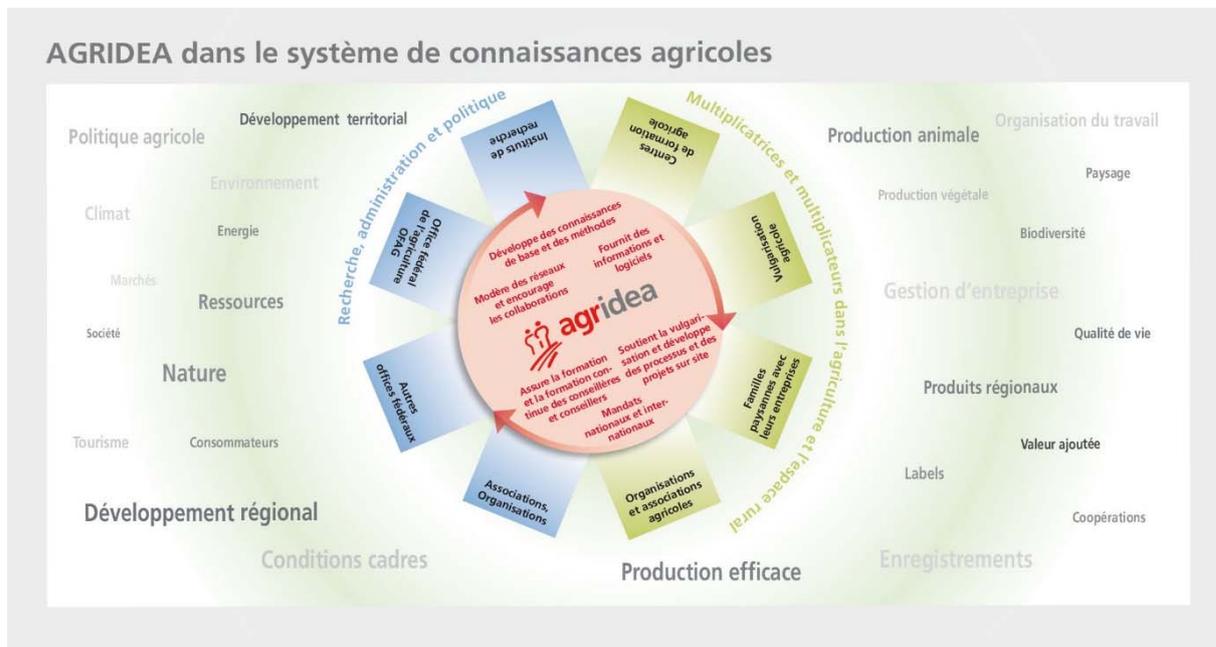
Dans ce contexte, il convient de tenir compte de l'évolution des bases légales concernant, par exemple, la politique régionale, l'aménagement du territoire et la politique alimentaire. L'évolution de la politique agricole ne concerne pas que l'agriculture au sens strict, mais toute la filière agroalimentaire.

L'agriculture doit être analysée comme un système dans lequel de nombreux éléments interagissent. Le système de connaissances et d'innovation agricole produit et communique des savoirs et savoir-faire en matière de production de denrées alimentaires, de conservation des ressources vitales et d'entretien du paysage cultivé. Il repose sur quatre piliers : la recherche, la formation, la vulgarisation et la pratique.

2.2 Force méthodologique d'AGRIDEA

AGRIDEA se distingue par une orientation pluridisciplinaire, elle agit de façon holistique dans le système de connaissances et d'innovation en agriculture

AGRIDEA se distingue par une approche interdisciplinaire. L'agriculture est considérée comme un tout, un système dans lequel de nombreux éléments interagissent. AGRIDEA tient compte de l'ensemble de ces éléments et interactions. Elle considère que toute mesure ou stratégie d'action doit être analysée dans son contexte.



Avec sa devise «Echanger, comprendre, progresser», AGRIDEA anime le réseau de connaissances et d'innovation agricole. Elle institue des partenariats solides entre les acteurs et crée des passerelles favorisant la coproduction de connaissances et d'innovation. Elle entretient et tisse des liens privilégiés entre les organismes de la recherche, de la formation, du conseil, des organisations agricoles professionnelles et les familles paysannes. Elle collabore également avec divers offices fédéraux, services cantonaux et communaux, associations, ONG et autres acteurs du monde rural et agricole.

AGRIDEA est en réseau avec des organisations du système de connaissances et d'innovation agricole à l'étranger et encourage la collaboration internationale.

2.3 Axes stratégiques d'AGRIDEA pour 2018-2021

Dans la stratégie, les activités s'articulent autour de cinq axes

Pour remplir ses tâches de façon optimale, AGRIDEA se base sur sa stratégie qu'elle adapte régulièrement selon l'évolution des besoins. Pour la période 2018-2021, AGRIDEA a repris les grandes orientations de la stratégie précédente et les a adaptées en tenant compte de l'évolution du contexte.

Les activités planifiées se déploient dans les axes stratégiques selon la méthode de travail spécifique d'AGRIDEA. Ceci rend compte du rôle d'AGRIDEA dans le système de connaissances et d'innovation en agriculture. La force méthodologique d'AGRIDEA forme la base des quatre axes thématiques. Le développement et l'entretien de cette force méthodologique peuvent être considérés comme un axe stratégique en soi.

La stratégie 2018-2021 d'AGRIDEA est en donc basée sur les 5 axes suivants :

A. La force méthodologique d'AGRIDEA dans le système de connaissances et d'innovation agricole

A.1 : Développer l'agriculture à travers une approche holistique.

A.2 : Animer le système de connaissances et d'innovation.

A.3 : Echanger et partager les connaissances.

B. Des entreprises agricoles prospères

B.1 : Développer la gestion stratégique de l'entreprise agricole et optimiser le revenu des familles paysannes.

B.2 : Favoriser la qualité de vie dans les exploitations agricoles.

C. Une production efficiente et durable

C.1 : Favoriser la production agricole.

C.2 : Utiliser de façon efficiente les ressources.

D. Des produits bien valorisés

D.1 : Comprendre les marchés et soutenir les filières.

D.2 : Renforcer l'innovation et la qualité des produits agricoles.

E. Une agriculture actrice de l'espace rural

E.1 : Développer les collaborations et les innovations intersectorielles.

E.2 : Renforcer le rôle de l'agriculture sur l'ensemble du territoire.

3 Programme d'activité 2018-2021

Le programme d'activité décrit la mise en œuvre de la stratégie 2018-2021 dans les domaines thématiques

En complément à la stratégie 2018-2021, AGRIDEA développe un programme d'activité pour la même période. Ce programme se base sur la stratégie, mais entre autres aussi sur le contrat d'aide financière conclu avec l'Office fédéral de l'agriculture.

Le programme d'activité opérationnalise les principes décrits dans la stratégie et précise les activités qu'AGRIDEA planifie dans les divers domaines thématiques pour la période de 2018 à 2021. La planification annuelle de ces domaines thématiques se base ensuite sur le programme d'activité.

3.1 Structuration par domaines thématiques

La structuration par domaine thématique assure des compétences spécifiques et une proximité aux partenaires et clients

Comme AGRIDEA s'engage pour un nombre important de thèmes, elle a structuré son organisation par domaines thématiques qui ont tous un répondant défini. La veille, l'observation de l'environnement et l'entretien du réseau sont assurés par les responsables des domaines thématiques qui se forment et cultivent leurs compétences pour pouvoir offrir des prestations de qualité aux clients et partenaires. Les responsables thématiques sont les personnes de contact à l'interne comme à l'externe pour les domaines concernés. La mise en œuvre concrète est assurée par la planification annuelle des domaines thématiques.

3.2 Lien aux objectifs stratégiques d'AGRIDEA

La stratégie d'AGRIDEA comprend 5 axes stratégiques

Les activités planifiées dans les domaines thématiques assurent la mise en œuvre des objectifs de la stratégie 2018-2021. Les cinq objectifs sont classés de A à E. En fonction de leur orientation principale, les domaines thématiques sont attribués à l'un ou l'autre des objectifs. Ce classement n'exclut pas que certains domaines thématiques soutiennent plusieurs objectifs à la fois.

3.3 Priorisation des domaines thématiques

Les acteurs sont impliqués dans la priorisation des domaines stratégiques

Le présent programme se compose des activités prévues pour tous les domaines thématiques. Les ressources investies par domaine thématique sont très variables. Actuellement, elles évoluent dans une plage comprise entre 0.05 et 7.5 unités de travail. Pour la période 2018-21, une priorisation est également nécessaire. Elle est pilotée d'une part par les parties prenantes et d'autre part par la stratégie. Le pilotage stratégique permet le développement et l'innovation.

Tous les groupes d'acteurs sont représentés au comité. Cette forme d'organisation assure que les activités développées par AGRIDEA correspondent aux besoins et attentes des partenaires de l'espace rural.

Sur le plan opérationnel, des groupes d'échange assurent le contact étroit avec la vulgarisation, p.ex. les groupes intercantonaux avec les services de vulgarisation ou le Forum Vulg Suisse, association des services cantonaux de vulgarisation. De plus, les collaborateurs d'AGRIDEA participent à des comités et à des assemblées pour connaître les besoins de la base.

3.4 Implication des clients dans la planification annuelle

De la souplesse pour répondre aux besoins actuels

La planification annuelle des domaines thématiques s'effectue en automne de l'année précédente sur la base de la stratégie, du programme d'activité et des besoins actuels des partenaires. Les besoins sont aussi spécifiquement recensés, p. ex. pour les cours, sur le site d'AGRIDEA et dans les groupes intercantonaux. Les activités sont ainsi planifiées chaque année avec les partenaires. Chaque domaine thématique définit des objectifs annuels concrets qui sont évalués lors de leur réalisation.

La liste ci-dessous présente les domaines thématiques classés selon leurs activités principales par axes stratégiques.

	Domaine thématique	Page	
La force méthodologique d'AGRIDEA dans le système de connaissances	A-01	Politique agricole et conditions cadres	11
	A-02	Gestion de projet	12
	A-03	Modération et méthodes participatives	13
	A-04	Initiation professionnelle et développement des compétences de vulgarisation	14
	A-05	Qualité et méthodologie de la formation continue AGRIDEA	15
	A-06	Gestion des connaissances	16
	A-07	Systèmes de connaissances et d'innovation	17
	A-08	Développement de logiciels	18
	A-09	Vente de logiciels et support à la clientèle	19
	A-10	Coopération internationale	20
	A-11	GFRAS – Global Forum for Rural Advisory Services	21
	A-12	ACORDA	22
Des entreprises agricoles prospères	B-01	Pilotage courant de l'entreprise familiale	23
	B-02	Pilotage stratégique et projets sur l'entreprise	24
	B-03	Economie familiale	25
	B-04	Diversification	26
	B-05	Construction et technique agricole	27
	B-06	Energies renouvelables et efficacité énergétique	28
	B-07	Qualité de vie et dynamiques sociales	29
Une production efficiente et durable	C-01	Grandes cultures	30
	C-02	Tabac	31
	C-03	Sol	32
	C-04	Production et conservation fourragère	33
	C-05	Plantes médicinales et aromatiques	34
	C-06	Arboriculture, petits fruits et transformation des fruits	35
	C-07	Viticulture et œnologie	36
	C-08	Production laitière	37
	C-09	Petits ruminants	38
	C-10	Productions animales de niche	39
	C-11	Production porcine et avicole	40

Une production efficiente et durable	C-12	Aliments et planification de l'affouragement	41
	C-13	Qualité et sécurité en production animale	42
	C-14	Production de viande bovine	43
	C-15	Bien-être et santé animale	44
	C-16	Agriculture biologique	45
	C-17	Protection des ressources (air, eau)	46
	C-18	Fumure	47
	C-19	Protection des plantes	48
	C-20	Directives et programmes pour une production durable, PER	49
	C-21	Promotion de la biodiversité	50
	C-22	Climat	51
Des produits bien valorisés	D-01	Analyse de filières	52
	D-02	AOP-IGP et produits du terroir	53
	D-03	Produits de proximité dans la restauration collective	54
	D-04	Différenciation et commercialisation	55
	D-05	Marchés agricoles et alimentaires	56
Une agriculture actrice de l'espace rural	E-01	Agriculture dans les régions de montagne	57
	E-02	Dynamique des surfaces de montagne et d'alpage	58
	E-03	Paysage	59
	E-04	Agriculture et développement régional	60
	E-05	Agriculture, développement territorial et relation ville-campagne	61
	E-06	Développement organisationnel	62
	E-07	Protection des troupeaux	63
	E-08	Jeunesses rurales	64

A-01 Politique agricole et conditions cadres

Lien à la stratégie
<p>Ce domaine thématique est transversal, et contribue au développement de l'agriculture et de l'espace rural par l'anticipation des conséquences de l'évolution du contexte général et en particulier des politiques publiques, telle la politique agricole. Il permet notamment aux entreprises agricoles d'adapter leur stratégie et d'utiliser leurs ressources de manière optimale pour obtenir une qualité de vie et des revenus qui correspondent aux buts des personnes qui y travaillent et y vivent.</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et évaluer les conséquences de l'évolution de la politique agricole et des conditions cadres sur l'agriculture, les exploitations agricoles et l'espace rural. • Assurer une information de qualité, précoce et utile à ses clients et partenaires sur l'évolution de la politique agricole et des conditions cadres, ainsi que de leurs conséquences pour notamment accompagner les prises de décision des familles paysannes. • Développer des instruments et des références pour faciliter l'appropriation et la mise en œuvre de la politique agricole et de ses instruments ainsi que des politiques connexes auprès des personnes actives dans le milieu agricole et rural. • Favoriser une meilleure compréhension entre les personnes actives dans le milieu agricole et rural.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite de campagnes de sensibilisation et d'information en lien avec les changements de politique agricole et politiques connexes (exemple : PA 18-21 et suivantes, accords internationaux). <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de savoirs et de méthodes pour appréhender et anticiper l'évolution de la politique agricole et des politiques connexes. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes ou études visant le développement et la mise en œuvre de politiques publiques ou l'évaluation des conséquences de changements du contexte (au plus une par année) (participation). <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cours d'actualisation au minimum par an. • Des points chauds en fonction de l'actualité et de l'évolution du contexte. • Voyages d'étude. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'informations, d'outils d'aide à la décision (calculateur des paiements direct, etc.) la plupart du temps sur Internet. • Auditions concernant le développement de politiques publiques en lien avec l'agriculture (participation). <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation de groupes, mise en réseaux d'expert-e-s et transfert de compétences. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AGRIDEA propose ses compétences en gestion et expertise de projets innovants aux autorités afin d'adapter la législation dans l'optique de faciliter l'émergence et la mise en œuvre de projets novateurs. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation/modération national/régional : rencontres diverses avec des organismes cantonaux, nationaux et internationaux, plateformes existantes ou à créer, en fonction des besoins exprimés par les partenaires et les clients.
Partenaires
Office fédéral de l'agriculture et autres offices fédéraux, administrations cantonales, Union Suisse des Paysans.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Pilotage courant de l'entreprise familiale, Agriculture et développement régional; Analyse de filières.

A-02 Gestion de projet

Lien à la stratégie

La gestion de projet est un instrument qui peut aussi bien être utilisé à l'interne que diffusé à l'externe. Il s'agit dès lors d'un thème transversal qui touche tous les axes de la stratégie d'AGRIDEA. En lien avec le chapitre «La force méthodologique d'AGRIDEA dans le système de connaissances et d'innovation agricole» de la stratégie 2018-2021, se retrouvent les compétences pour le développement, la mise en œuvre et le pilotage de projets. Une démarche par projets touche de plus en plus les exploitations agricoles aussi bien que le développement régional. L'accès aux aides financières dépend d'une méthodologie et d'une présentation de projet professionnelle. AGRIDEA utilise son expérience au niveau international et régional pour développer les compétences méthodologiques de ses clients.

Objectifs

Dès lors que le besoin de mesure des effets/impacts des projets augmente, AGRIDEA développe et met à disposition des outils adaptés pour les multiplicateurs. Ainsi AGRIDEA transmet et utilise ses compétences dans l'évaluation de projet en Suisse et également à l'étranger. Pour ce faire, le coaching en gestion de projet est adapté à la demande des multiplicateurs et des organisations en Suisse et à l'étranger.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Possibilités d'extension des bases de la Theory of Change et d'Outcome Mapping pour la mesure des effets/impacts.

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Observer et intégrer les développements méthodologiques sur la mesure des effets/impacts (Exemple : Theory of Change).
- Observer et intégrer les évolutions dans la méthode Outcome Mapping.

Enquêtes et études ciblées :

- Approches possibles de différentes mesures des effets dans les projets des cantons ou de la Confédération.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Cours de base et, au besoin, formation continue sur la gestion de projet pour les vulgarisateurs et les collaborateurs d'AGRIDEA.
- Inputs sur la gestion de projet dans d'autres cours d'AGRIDEA.
- Au besoin, cours sur des méthodes participatives (exemple : Nadel), Outcome Mapping, mesure des effets, de l'impact.

Information, documentation et outils :

- Renouvellement/adaptation de documents existants.
- Documentation d'un nouveau module sur «Theory of Change» (théorie du changement).

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Soutien pour la mise en œuvre de la gestion par projet dans des organisations.

Soutien de projets novateurs :

- Coaching, soutien direct pour la planification, mise en œuvre, monitoring et évaluation de projets en milieu rural en Suisse et à l'étranger.

Plateformes et réseaux :

- Modération/participation au niveau national : Réseau sur l'évaluation CH (SEVAL).
- Modération/participation au niveau international : Outcome Mapping Learning Community.

Partenaires

Services de vulgarisation cantonaux, offices et institutions publiques, organisations agricoles, hautes écoles spécialisées (HAFL, ZHAW), réseaux (exemple : Regiosuisse), organisations de coopération internationale (ONG en Suisse).

Lien avec d'autres domaines thématiques

Coopération internationale; Modération et méthodes participatives; Développement organisationnel; GFRAS; Systèmes de connaissances et d'innovation; Agriculture et développement régional.

A-03 Modération et méthodes participatives

<p>Lien à la stratégie</p> <p>Les activités de ce domaine thématique se concentrent sur le renforcement et le développement des compétences méthodologiques de modération, ainsi que sur la conception et l'accompagnement des processus participatifs.</p> <p>Les publics cibles sont les vulgarisateur-trice-s, les conseiller-ère-s et des autres acteurs du système de connaissances et d'innovation agricole, y compris les employé-e-s d'AGRIDEA. Les activités contribuent essentiellement au maintien et au renforcement des compétences méthodologiques «Echange et partage de connaissances». Elles sont également les piliers de l'axe 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural», en particulier pour la coopération intersectorielle et pour l'encouragement d'innovation.</p>
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • AGRIDEA est connue comme centre de compétences méthodologiques dans le système de connaissances et d'innovation agricole, auprès des acteurs dans le secteur du développement rural en Suisse et de plus en plus dans la coopération internationale. Elle est en particulier connue pour : <ul style="list-style-type: none"> - ses modérations expertes et innovantes lors de séances, ateliers et plateformes en ligne, - l'initiation et l'accompagnement de processus participatifs, - des méthodes pratiques et efficaces, sans cesse enrichies grâce aux expériences nationales et internationales. • AGRIDEA renforce et développe les compétences méthodologiques des acteur-trice-s de l'agriculture et de l'espace rural, et mène la même démarche pour ses collaborateur-trice-s à l'interne.
<p>Mise en œuvre</p> <p>Fournir les données, développer des méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre à jour et valider les tendances méthodologiques testées en pratique. • Décrire des méthodes applicables dans le contexte agricole du développement rural. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser et actualiser des offres de formation continue. • Elaborer de nouvelles offres, aussi pour des nouveaux groupes-cibles, selon les besoins. • Une formation continue implicite a lieu par le biais de collaborations concrètes avec les acteurs locaux pour la mise en œuvre de démarches participatives pour le développement des organisations, communes ou d'espace rural. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation, nouvelles éditions des publications existantes sur la modération et les démarches participatives pour le développement d'organisations, communes et d'espace rural. • Documentation des approches de travail dans le domaine PDR (Projet de développement régional). <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coaching méthodologique pour projets et mandats. • Diffusion des méthodes participatives pour le développement d'organisations, communes et d'espace rural. • Acquisition et réalisation des mandats. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echange d'expérience et formation continue interne sur le thème modération et processus participatifs. • Vérifier le besoin des acteurs externes pour l'échange et (si nécessaire) le mettre en œuvre.
<p>Partenaires</p> <p>Services de vulgarisation, centres des conseils agricoles, communes, organisations du développement d'espace rural, organisations dans l'espace rural, IALB (CECRA).</p>
<p>Lien avec d'autres domaines thématiques</p> <p>En tant que compétence méthodologique des employées, ce domaine thématique est lié à tous les autres domaines thématiques dans lesquelles les employé-e-s modèrent et accompagnent des processus participatifs. La collaboration et l'échange sont particulièrement forts avec le domaine thématique «Initiation professionnelle et développement de compétences de vulgarisation».</p>

A-04 Initiation professionnelle et développement des compétences de vulgarisation

Lien à la stratégie
<p>Le plus grand défi auquel les familles agricoles sont confrontées est d'optimiser le revenu et profiter du potentiel de leur exploitation et des gens qui travaillent avec eux le mieux possible. Sur ce chemin ils sont accompagnés et soutenus par des vulgarisateurs, qui peuvent pointer des nouvelles perspectives et des idées d'optimisation. Pour un accompagnement compétent du côté des vulgarisateurs dans un processus de changement, il faut qu'ils assimilent des compétences méthodologiques, ainsi que la connaissance technique. AGRIDEA offre cette formation continue.</p>
Objectifs
<p>AGRIDEA soutient les vulgarisateurs dans l'espace rural en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajoutant des outils dans leur répertoire individuel des méthodes. • Identifiant les besoins de leurs clients et appliquant la méthode appropriée. • Evaluant des conflits en temps utile et en nuanciant pour appliquer une stratégie de communication efficace. • Echangeant, reflétant et rangeant des expériences de la pratique. • Collectant, développant et transmettant des méthodes de vulgarisation innovantes.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instituer et établir des supervisions aux groupes et interventions entre pairs dans l'espace rural avec l'objectif de promouvoir les compétences disponibles et les développer. <p>Fournir les données, développer des méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un manuel de vulgarisation (collection des méthodes, check-lists, guides) en collaboration avec les partenaires. • Offrir un «outil-IT» pour des coachings collégiaux. <p>Enquête spécifique et études :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Monitoring de la formation continue des vulgarisateurs en collaboration avec FVS et HAFL. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours et modules de formation et formation continue dans les domaines de l'initiation professionnelle et développement des compétences de vulgarisation dans : <ul style="list-style-type: none"> - le conseil systémique et orienté vers les processus; - l'accompagnement des conflictualités et des processus de changement; - Selfcare, protection de la santé, gestion de stress et du temps. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations sur demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courses de mandat pour vulgarisation, développement personnel et gestion de situation de conflits. • Modération de séances de groupes. • Supervision individuelle et de groupes. <p>Soutien des projets innovants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coaching sur demande. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec des services de vulgarisation et institutions de formation, actives dans le domaine de la méthodologie et du développement personnel. Par exemple : FVS, IALB, AGBS, CECRA, TRAME, SOLINSA.
Partenaires
<p>OFAG, ETH, HAFL, FVS, Agroscope, institutions cantonales pour la formation et l'agriculture, institutions de vulgarisation dans l'espace rural, USP, USPF, AJRS, LEL, IALB, AGBS, CECRA, TRAME, Resolia, chambres d'agriculture (F).</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Qualité et méthodologie de la formation continue AGRIDEA, modération et méthodes participatives; gestion de projet; développement organisationnel; systèmes de connaissances et d'innovation; gestion des connaissances.</p>

A-05 Qualité et méthodologie de la formation continue AGRIDEA

<p>Lien à la stratégie</p> <p>La formation continue des multiplicateur-trice-s et des conseiller-ère-s accompagnant les exploitations agricoles est essentielle pour la réalisation de leurs missions dans un contexte en rapide évolution. Avec son offre de formation continue, AGRIDEA assure l'échange et la diffusion de connaissances et de savoir-faire issus de la pratique et de la recherche. Les cours AGRIDEA contribuent à la compréhension et à la circulation des informations et créent des passerelles favorisant la coproduction de connaissances et d'innovations.</p>
<p>Objectifs</p> <p>La politique d'amélioration continue selon ISO 29990 doit permettre de faire bénéficier les clients d'AGRIDEA de formations continues de la plus haute qualité. Les besoins des parties prenantes sont systématiquement pris en considération dans l'élaboration des programmes proposés. Les compétences des responsables de cours en termes de formation d'adulte font l'objet d'une attention particulière et sont renforcés par une formation continue rigoureuse et par la mise en œuvre de groupes d'intervision entre pairs. Des processus régulièrement révisés permettent d'optimiser les ressources engagées dans la réalisation des cours AGRIDEA.</p> <p>De nouvelles approches pour les produits routiniers (comme des cours ou modérations des plateformes) seront testées et implémentées.</p>
<p>Mise en œuvre</p> <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi systématique de l'évolution de la connaissance et des méthodes de formation d'adultes. • Formation continue interne avec les responsables de cours pour expérimenter, valider et implémenter des nouvelles méthodes. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des besoins des parties prenantes et études de marché. Exploitation rigoureuse des résultats des évaluations. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produire une collection de fiches méthodes destinées aux responsables de cours AGRIDEA et mise en partage aux usagers externes sur Internet. • Explorer et introduire les nouvelles technologies (AGRIconnect, Webinar, Vidéo, etc.) dans l'offre de formation AGRIDEA. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une offre de formations sur mesure pour les services de vulgarisation et les partenaires en général. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des plateformes d'échanges avec les partenaires régionaux et nationaux autour des questions de la formation continue (FVS-HAFL; BFS-FVS).
<p>Partenaires</p> <p>Formations, FVS-HAFL, IFFP.</p>
<p>Lien avec d'autres domaines thématiques</p> <p>La formation est liée à tous les autres domaines thématiques.</p>

A-06 Gestion des connaissances

Lien à la stratégie
<p>AGRIDEA se conçoit comme centre de compétences pour la préparation, l'échange et la diffusion de connaissances issues de la pratique et de la recherche au sein du système d'innovations et de connaissances agricoles. Elle met en réseau des personnes, des organisations et des institutions du monde agricole et de l'espace rural. Ce domaine thématique se focalise sur la conception de processus et d'espaces pour le partage et la création des connaissances. Cela inclut le soutien de systèmes de connaissances, d'innovations et de coopération au sein de l'agriculture et de l'espace rural.</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • AGRIDEA développe des concepts et des méthodes pour l'échange de connaissances et l'apprentissage au sein d'organisations et de réseaux et les met à disposition des acteurs du système d'innovations et de connaissances agricoles en Suisse et à l'étranger. • Grâce à ses compétences méthodologiques, AGRIDEA soutient l'échange au sein du système d'innovations et de connaissances agricoles. Au moyen de son soutien technique et méthodologique, les acteurs de l'agriculture et de l'espace rural bâtissent des coopérations et des réseaux pour l'échange, l'apprentissage et la promotion de l'innovation et les rendent aussi profitables que possible pour tous les intéressés. • La gestion interne du savoir d'AGRIDEA assure une création, utilisation et diffusion optimale des connaissances. A cet effet, AGRIDEA est en contact étroit avec d'autres acteurs du système d'innovations et de connaissances et met à profit des instruments et méthodes innovantes et contemporaines.
Mise en œuvre
<p>Se procurer des bases et des données, développer des méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de méthodes pour la conception et le soutien de l'échange de connaissances et l'apprentissage au sein d'organisations et de réseaux. • Elaboration de bonnes pratiques et d'approches méthodologiques dans le travail avec les réseaux et les systèmes d'innovations et de coopération. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration dans des projets de recherche européens sur les thèmes de l'innovation et de la coopération dans l'agriculture et l'espace rural. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de formation continue méthodologique en matière de gestion des connaissances pour l'apprentissage au sein d'organisations et de réseaux, pour le développement et la gestion de réseaux et la conception d'espaces et de mécanismes pour la promotion de l'innovation. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'information, documentation et outils pour le soutien des activités de formation continue et de conseil. <p>Soutien en matière de conseil, de formation professionnelle, de développement d'organisations et d'équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de conseils en matière de thèmes tels que la gestion des connaissances au sein d'organisations ainsi que pour l'élaboration et la gestion de réseaux, de plateformes et de coopérations. <p>Soutien lors de projets innovants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien méthodologique pour la mise en œuvre de la coopération de divers acteurs au sein de projets innovants. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération nationale : échange au sein du système de connaissances agricoles. • Participation internationale/nationale : Swiss Knowledge Management Forum, Knowledge Management Think Table, Knowledge Management for Development, Community of Practice pour le travail au sein de réseaux et l'élaboration de ceux-ci.
Partenaires
<p>Tous les acteurs du système de connaissances agricoles, plateformes et réseaux (national et international). En matière de questions méthodologiques, particulièrement HAFL et DEZA.</p>
Relation avec d'autres domaines thématiques
<p>Soutien méthodologique de modération de plateformes dans tous les domaines thématiques. Systèmes de connaissances et d'innovation; Développement organisationnel; Modération et méthodes participatives.</p>

A-07 Systèmes de connaissances et d'innovation

Lien à la stratégie

AGRIDEA met sa force méthodologique à disposition du SCIA au niveau national et international. Avec sa devise «échanger, comprendre, progresser», AGRIDEA anime le SCIA Suisse en entretenant et tissant des liens privilégiés entre les organismes de recherche, la vulgarisation, la formation, le conseil, les organisations agricoles et les familles paysannes; à l'étranger elle met le focus sur la coopération et l'appui aux systèmes de vulgarisation. AGRIDEA soutient l'efficacité et la réactivité des SCIA en valorisant les synergies entre les expériences et connaissances au niveau national et international. Elle aide les partenaires à se mettre en réseau et à œuvrer en vue de l'implémentation rapide des innovations. Ce domaine thématique est lié avec la méthode de travail d'AGRIDEA.

Objectifs

- Une compréhension systémique du SCIA et des caractéristiques et modèles régionaux, nationaux et internationaux est développée grâce à l'intégration d'AGRIDEA à tous ces niveaux.
- En Suisse, la communication des besoins et attentes et l'échange des savoirs et expériences entre les partenaires du SCIA est facilitée grâce à de nombreuses plateformes thématiques.
- Les acteurs du SCIA et les exploitations agricoles présentent une bonne capacité d'innovation, d'adaptation et de résilience grâce au bon fonctionnement des systèmes de connaissances et de vulgarisation.
- Les acteurs du SCIA sont rendus attentifs au fonctionnement du système et à l'importance du dialogue et de l'échange des connaissances.
- Le rôle central d'animation du SCIA Suisse par AGRIDEA est reconnu par les partenaires; à l'étranger les compétences dans la thématique sont reconnues.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- AGRIDEA initie et soutient des campagnes entre les acteurs du système de connaissances en vue d'atteindre des objectifs communs en utilisant les effets de synergie.

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Le développement méthodologique est traité par le domaine thématique gestion des connaissances.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- AGRIDEA propose régulièrement des formations (p.ex. CECRA, EUFRAS, GFRAS). Elle organise chaque année un forum qui réunit les acteurs nationaux du SCIA Suisse (Forum Gurten) et au niveau international, elle organise le cours sur les systèmes de vulgarisation.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- AGRIDEA offre des possibilités d'échange entre les chercheurs, les bénéficiaires de la recherche et la société. Elle aide les partenaires à entrer en contacts et à trouver les modes de communication les plus efficaces.
- A l'étranger, AGRIDEA promeut autant ses cours méthodologiques que stratégiques pour le développement des systèmes de vulgarisation.

Information, documentation et moyens d'aide :

- Actualisation de matériel de cours, ouvrages de référence et documentations pratiques, outils et guides.

Soutien de projets novateurs :

- AGRIDEA participe à divers projets nationaux, européens et internationaux qui ont pour objectif d'analyser le fonctionnement des systèmes de connaissances et de les renforcer.

Plateformes et réseaux :

- AGRIDEA initie, modère et participe à de nombreuses plateformes qui permettent d'animer le SCA et contribuent à sa réactivité. Ces plateformes fonctionnent selon une logique projet et leur utilité est régulièrement évaluée.

Partenaires

Toutes les organisations du SCIA Suisse, en particulier les stations cantonales de vulgarisation, le FVS, les administrations cantonales et fédérales en lien avec l'espace agricole, les organisations professionnelles, les écoles d'agriculture et hautes écoles agricoles. Au niveau international : DDC, ONG, ministères d'agriculture et d'autres institutions internationales EUFRAS, IALB, GFRAS, AFAAS, FAO, FùAK, éventuellement aussi JSI, JAFL et FIBL.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Gestion des connaissances et GIFRAS. Les autres domaines thématiques exercent également leur activité en tenant compte de l'ensemble du système de connaissances et des interactions entre acteurs.

A-08 Développement de logiciels

Lien à la stratégie

Dans le domaine de l'informatique, l'évaluation des besoins est un travail mouvant qui ne se laisse pas enfermer dans l'analyse stricte d'une année civile. Songeons par exemple aux questions telles que où et comment notre clientèle souhaitera-t-elle à l'avenir saisir, transmettre et utiliser certaines données ? ou comment réutiliser des données déjà saisies ? Les activités liées à la création de solutions informatiques répondent à l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères» de la stratégie 2018-2021 et permettent de développer d'entente avec les partenaires des outils facilitant notamment le pilotage courant de l'entreprise. Les activités liées aux développements de sites Internet permettent également de répondre en partie aux besoins du troisième axe pour la valorisation des produits.

Objectifs

- Participer à la simplification du travail administratif des agriculteurs.
- Moderniser les applications existantes et proposer des solutions actuelles.
- Centraliser les données de l'exploitant et des exploitations.
- Gérer, planifier et valoriser les données saisies de manière attractive et ouverte sur d'autres plateformes.
- Utiliser des outils de développement et des méthodes de gestion de projet standards et récents.
- Favoriser l'échange de connaissances entre les développeurs.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Plateforme en ligne de données et applications centralisées : Registre des parcelles avec interfaces pour ACORDA et AGIS, module coûts de production, dossiers PER et Swiss-Bilanz, registre des animaux, plan de fumure prévisionnel.
- Budgets d'exploitations prévisionnels (accès via la plateforme en ligne de données et applications centralisées).
- Produits de la ligne A-TWIN : Cashbook, e-banking, e-Inventar.
- Applications pour appareils mobiles.

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

Développement de solutions sur mesure :

- Cahier des charges, définition des besoins, planification.
- Offre, recherche de financement, modèle d'entreprise (business model).
- Spécifications et planifications détaillées.
- Développement et suivi planification.
- Tests, validations, documentation et livraisons.

Information, documentation et outils :

- Team Foundation Server (TFS), un outil pour SCRUM (planification, Sprints), Bugtracking et gestion des codes source.
- Planification (Excel, Gantt, Project).
- www.agriconnect.ch (DATAGATE, Développement logiciel, SAV logiciel, etc.).
- Support (Help-Desk).
- Guides utilisateurs en ligne selon logiciel.

Partenaires

OFAG, Union Suisse des Paysans, Agroscope, fiduciaires, services de l'agriculture des différents cantons (ACORDA), IP-SUISSE, Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Fédération Suisse des Vignerons (FSV), Fruit-Union Suisse (FUS), clients liés aux mandats externes (AGRIVIVA, ASS, les SCAV des cantons de GE, JU, NE et VD, etc.).

Lien avec d'autres domaines thématiques

Plusieurs domaines thématiques selon les projets adjudiqués : Production végétale; Production animale; Environnement, Nature et Paysage; Entreprise et Famille.

A-09 Vente de logiciels et support à la clientèle

Lien à la stratégie
<p>Dans les différents secteurs de l'agriculture, les solutions électroniques peuvent fournir une aide significative et efficace pour planifier, enregistrer et respecter les attentes de la réglementation. AGRIDEA dispose de nombreuses années d'expérience dans le développement et la mise en place de ces solutions. La combinaison de l'expertise technique et des connaissances informatiques nous permet d'analyser des situations complexes et de proposer des solutions pratiques et efficaces. En outre, un service de distribution performant ainsi qu'un support à la clientèle compétent sont mis à la disposition des utilisateurs des solutions informatiques AGRIDEA; ceux-ci sont assurés qu'AGRIDEA pourra fournir une réponse rapide et professionnelle à leur demande.</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller et vendre les solutions AGRIDEA à nos partenaires tout en leur apportant une assistance de 1^{er} et 2^e niveau. • Analyser les demandes techniques spécifiques en collaboration avec les groupes d'experts AGRIDEA compétents. • Actualiser les directives techniques. • Planifier et mettre en œuvre la formation aux logiciels ainsi que la participation aux salons professionnels en collaboration avec les groupes d'experts AGRIDEA compétents. • Distribution des licences aux clients (logiciels AGRIDEA, AGRO-TWIN et AGRO-TECH) avec le soutien des revendeurs (AGRIDEA, AGRO-TWIN et AGRO-TECH) pour l'ensemble des domaines.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet Datagate-Barto : offre de logiciels orientée vers une centralisation et une interconnexion des systèmes. • Des contenus complexes présentés et expliqués clairement. Modularité accrue des logiciels. • Soutenir le développement de l'utilisation des logiciels sur les supports mobiles. <p>Initiation, perfectionnement et formation des conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux cours annuels sont planifiés pour les utilisateurs d'AGRO-TECH. • Organisation de cours individuels sur demande. <p>Information, documentation et support :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si nécessaire mise à jour des solutions logicielles et adaptation des documents explicatifs. <p>Assistance pour le conseil, l'enseignement professionnel et pour les diverses équipes et organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre actuelle et les applications possibles sont présentées lors d'évènements ou directement auprès de nos partenaires. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Support technique aux plateformes thématiques électroniques.
Partenaires
<p>Les centres cantonaux de formation et de conseil, les familles paysannes, les fiduciaires agricoles, Agroscope, l'OFAG, les organisations agricoles, AgriExpert, les organisations professionnelles, les sociétés du groupe FENACO.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Développement de logiciels; Programmes relatifs à la production durable; PER; Grandes cultures; Elevage laitier; Diversification; Economie familiale; Politique agricole et conditions cadres.</p>

A-10 Coopération internationale

Lien à la stratégie

Conformément à son rôle important de moteur, initiateur, intermédiaire, multiplicateur et plateforme au sein du système de connaissances et d'innovations agricoles, AGRIDEA relie aussi le savoir thématique et méthodique en dehors de la Suisse. Pour la coopération internationale, l'intégration de connaissances, de nouveaux procédés et d'approches innovantes venus de l'étranger est toute aussi importante que la transmission de méthodes, de processus et d'observations obtenus en Suisse. AGRIDEA soutient des projets de développement à l'étranger et permet à ses réseaux, partenaires et clients en Suisse, de tirer parti des expériences de la coopération internationale. Le réseautage profitera particulièrement au domaine international de l'axe 4 «L'agriculture – actrice dans les zones rurales» de la stratégie 2018-2021, mais des synergies positives sont aussi attendues dans les trois autres axes habituels.

Objectifs

- D'un côté, le système suisse de connaissances et d'innovations agricoles doit profiter des dynamiques méthodiques et thématiques d'autres pays. La coopération internationale encourage le développement et la mise en œuvre de méthodes innovantes au sein de nombreux domaines significatifs pour le système national de connaissances et d'innovations. D'autre part, beaucoup de pays en voie de développement nécessitent un système de conseil fonctionnel et durable. En raison de son expérience et de son expertise, AGRIDEA promeut la mise en place et le développement de tels systèmes.
- En raison de ces compétences et connaissances, AGRIDEA encourage et conseille de manière substantielle des programmes de développement au sein de la coopération internationale, ainsi que la synthèse d'innovations.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Soutien direct de ministères de l'agriculture à l'étranger, sous forme de conseils pour le développement de stratégies, programmes, politiques et projets en vue du développement du système de conseil, de méthodologie et de développement des organisations.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Elaboration de bases et développement de cours pour l'introduction, la qualification et la formation continue des vulgarisateurs et de leurs organisations.

Information, documentation et ressources :

- Elaboration de ressources pertinentes pour les vulgarisateurs et leurs organisations.
- Soutien en matière de conseil, de formation professionnelle et de développement d'organisations et d'équipes.
- Intégration de visions et de leçons apprises par la CI dans le développement de cours, le soutien des services de conseil ainsi que dans le développement d'organisations et d'équipes.

Soutien aux projets innovants :

- Conseil actif ou propositions proactives pour la mise en œuvre d'approches innovantes de la part de la coopération internationale au sein de divers domaines en Suisse.
- Conseil aux projets de développement, de programmes et de plateformes de la coopération internationale.

Plateformes et réseaux :

- Participation internationale : plateformes, réseaux et forums spécialisés comme SFRAS, EUFRAS, SEVAL-EZA.
- Modération internationale : hébergement de réseaux globaux comme GFRAS.

Partenaires

HAFL, ETHZ NADEL, BLW, DEZA, HELVETAS Swiss Intercooperation, GFRAS, EUFRAS, IALB, OMLC et autres.

Relation avec d'autres domaines thématiques

GFRAS; Systèmes de connaissances et d'innovation; Développement organisationnel; Climat; Agriculture et développement régional; Analyse de filières; Gestion de projet; Modération et méthodes participatives.

A-11 GFRAS – Global Forum for Rural Advisory Services

Lien à la stratégie
<p>Le développement continu et la dynamisation des systèmes de connaissances et d'innovations agricoles, sont basés avant tout sur les échanges entre personnes et organisations aux défis similaires (peer-to-peer). AGRIDEA encourage tant l'échange que l'apprentissage et le développement d'approches, de méthodes et d'outils en Suisse, que dans le domaine international et global. GFRAS est la seule plateforme globale qui s'engage pour la pertinence de la vulgarisation agricole sur la scène globale. GFRAS positionne ce thème au sein des forums internationaux, des agences de financement et de développement et représente les besoins et intérêts de réseaux continentaux et régionaux (entre autres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine) auprès des organisations de développement. AGRIDEA s'engage dans l'organisation du forum global et assume les tâches de secrétariat et d'administration au nom de ce forum. AGRIDEA fait partie du comité directeur du GFRAS. La principale contribution dans le cadre de la stratégie est celle à l'axe 0 «La force méthodologique d'AGRIDEA dans le système de connaissances et d'innovation agricole».</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Le but du GFRAS est le positionnement continu des services de vulgarisation agricole et leur développement dans le cadre de systèmes d'innovations lors de discussions globales. Il s'agit de promouvoir les discussions au sujet de l'importance et de la nécessité de systèmes de vulgarisation pluralistes et durables dans le domaine national et international. Cela implique la confrontation avec des systèmes de valeurs du développement rural, de la réduction de la pauvreté, de l'adaptation aux changements climatiques et des politiques migratoires. • AGRIDEA apporte sa contribution en hébergeant GFRAS et en soutenant activement la conception et le développement du forum global pour le positionnement durable de GFRAS. Elle soutient donc l'importance des systèmes de vulgarisation agricole adaptés au contexte global et promeut l'intégration d'expériences venues de Suisse mais aussi la position de la Suisse au sein du forum global, en vue de favoriser un accès au savoir et aux expériences profitant à l'agriculture suisse.
Mise en œuvre
<p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien du GFRAS dans l'élaboration de matériel de formation continue dans un contexte global. <p>Information, documentation et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au contexte suisse d'expériences importantes tirées du système global (comme les outils, les guides). <p>Soutien aux projets innovants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil et soutien des réseaux au sein de GFRAS pour la mise en œuvre de projets innovants. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation internationale : plateformes, réseaux et forums spécialisés (entre autres : GFAR, GDPRD, EUFRAS). • Participation nationale/régionale : SFRAS, SFIAR, IALB.
Partenaires
HAFL, ETHZ NADEL, BLW, DEZA, HELVETAS Swiss Intercooperation, EUFRAS, IALB, et autres.
Relation avec d'autres domaines thématiques
Coopération internationale; Systèmes de connaissances et d'innovation; Développement organisationnel; Agriculture et développement régional.

A-12 ACORDA

<p>Lien à la stratégie</p> <p>Les activités de ce domaine thématique s'inscrivent dans l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères» de la stratégie 2018-2021. La saisie entièrement électronique des demandes de paiements directs (www.acorda.ch) permet une simplification administrative pour l'exploitant, tout en minimisant les risques d'erreur de saisie. La consultation par Internet de ses données paiements directs, et l'interconnexion avec les systèmes d'information agricole fédéraux (portail AGATE) lui permet de mieux piloter son exploitation. La solution de gestion informatisée des paiements directs (admin.acorda.ch) permet aux cantons de verser les contributions de manière fiable, efficiente et transparente, ce qui assure à l'exploitation une assise solide de ses revenus, composés en moyenne pour moitié par les paiements directs.</p>
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des outils informatiques modernes et fiables pour la gestion et le paiement des contributions, à destination des agriculteurs et des cantons. • Simplifier le travail administratif des agriculteurs. • Gérer, planifier et valoriser les données saisies de manière attractive et ouverte sur d'autres plateformes. • Utiliser des outils de développement et des méthodes de gestion de projet standards et récents. • Favoriser les échanges de connaissances entre les développeurs.
<p>Mise en œuvre</p> <p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acorda.ch : saisie et consultation en ligne des demandes de paiements directs (public : exploitants, SCAV, autres dans le futur). • admin.acorda.ch : gestion et calcul des paiements directs (public : cantons). • AcordaDW : mise en valeur des données (rapports, business intelligence). • GeoAcorda : saisie et gestion géomatique des parcelles agricoles. • Acorda Contrôles : gestion des contrôles et interconnexion avec AControl. • Compatibilité des solutions précédentes pour appareils mobiles. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Team Foundation Server (TFS), outil pour SCRUM (planification, Sprints), Bugtracking et gestion des codes source. • Planification (Excel, Gantt, Project). • Support de troisième niveau (technique, rapport de bugs). • Guides utilisateurs en ligne. • Rapports et Business Intelligence (Report Builder, Excel PowerPivot).
<p>Partenaires</p> <p>Les services de l'agriculture des cantons VD, GE, JU, NE; OFAG; les SCAV des cantons de VD, GE, JU, NE; les organisations de contrôle, etc.</p>
<p>Lien avec d'autres domaines thématiques</p> <p>Développement de logiciels; Vente de logiciels et support à la clientèle; Gestion de projet.</p>

B-01 Pilotage courant de l'entreprise familiale

Lien à la stratégie

La famille paysanne assume une diversité de tâches et de responsabilités que l'on peut regrouper sous la dénomination de pilotage courant de l'entreprise (administration, gestion commerciale, comptabilité et suivi des résultats, gestion de la trésorerie, assurances, organisation de l'entreprise et du travail, prise en compte de la dimension sociale au niveau de ces activités courantes).

Les activités de ce domaine thématique contribuent à la stratégie 2018-2021 aux niveaux suivants :

- en favorisant une gestion cohérente de l'entreprise agricole et en soutenant la prise de décision courante,
- en optimisant le revenu des familles paysannes,
- en favorisant la qualité de vie dans les exploitations agricoles. Elles répondent à l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères».

Objectifs

Les prestations du présent domaine thématique contribuent à soutenir la prise de décision courante de la famille, en lien avec le cadre stratégique défini. Cela apporte de la cohérence et permet une optimisation dans l'organisation générale, la combinaison des activités et l'allocation des ressources et des moyens de production (optimisation des coûts et utilisation efficiente des moyens de production et des ressources, évaluation des risques, maîtrise de la charge en travail), au service des buts fondamentaux de la famille.

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes, enquêtes et études ciblées :

- Etablissement et diffusion de références pour soutenir le pilotage courant. Une attention particulière est prêtée à l'optimisation des coûts et à l'utilisation efficiente des moyens de production et des ressources ainsi qu'à l'aide à l'évaluation des risques et à leur gestion dans divers scénarios.
- Coordination de l'entretien d'une terminologie cadre reconnue par tous les acteurs.

Formation continue des vulgarisateurs :

- Offre pluriannuelle de cours alternativement sur différents sujets de ce domaine, pour le public cible des «multiplicateurs».
- Des cours de perfectionnement sont organisés pour les comptables des fiduciaires agricoles.

Information, documentation et outils :

- Elaboration et diffusion de publications et d'outils thématiques soutenant le travail du conseiller et de l'exploitant dans les tâches de gestion commerciale, d'analyse des résultats, d'organisation courante de l'entreprise.
- Développement et diffusion de logiciels soutenant le travail du conseiller, du comptable et de l'exploitant dans les tâches d'administration, de comptabilité et d'analyse des résultats.

Soutien à la vulgarisation et aux projets novateurs :

- Renseignements directs aux multiplicateurs sur tous les produits d'AGRIDEA dans ce domaine.
- Un soutien est apporté sous forme d'accompagnement spécialisé dans des projets innovants ou des campagnes temporaires, en lien avec la dimension du pilotage courant, par exemple l'optimisation des coûts ou la promotion du partenariat dans le couple.

Plateformes et réseaux :

- Implication dans des plateformes thématiques traitant l'un des sujets de ce domaine.

Partenaires

Agroscope IDU, Agro-TWIN SA, Association fiduciaire agricole suisse, avocat-e-s et juristes, Forum la Vulg Suisse, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, Office fédéral de l'agriculture, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Union Suisse des Paysans.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Pilotage stratégique et développement de l'entreprise, Economie familiale, Diversification, Construction et technique, Politique agricole et conditions cadres.

B-02 Pilotage stratégique et projets sur l'entreprise

Lien à la stratégie

La famille paysanne est confrontée, dans la dynamique de la trajectoire d'entreprise et dans la mise en œuvre d'un «projet d'entreprise» dans un contexte incertain, à la gestion de projets ou d'évènements exceptionnels : transfert du patrimoine, cessation et installation, développement et réorientations, collaborations interentreprises, évènements familiaux, difficultés financières ou sociales.

Les activités de ce domaine thématique contribuent à la stratégie 2018-2021 aux niveaux suivants : en développant la gestion stratégique de l'entreprise, en optimisant le revenu des familles paysannes, en favorisant la qualité de vie dans les exploitations agricoles. Elles répondent à l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères».

Objectifs

Les prestations du présent domaine thématique contribuent à soutenir la prise de décision de la famille confrontée à ces situations, notamment en favorisant un accompagnement de qualité entre le conseiller et l'exploitant. La globalité du système «entreprise-famille», de l'environnement de l'entreprise, des aspects légaux, des interactions et de la répartition des rôles, des responsabilités et des besoins au sein des «collectifs» de vie et de travail, et le développement des cohérences propres respectives de la diversité des systèmes d'exploitation sont pris en compte.

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes, enquêtes et études ciblées :

- Actualisation et diffusion de méthodologies pour le pilotage stratégique, l'approche systémique de l'exploitation agricole, la gestion de projet et les budgets.
- Etablissement et diffusion de références pour la gestion de projet et les budgets.
- Implication régulière dans des projets ou études dans tous les sujets de ce domaine.

Formation continue des vulgarisateurs :

- Offre pluriannuelle de cours alternativement sur tous les sujets de ce domaine.

Information, documentation et outils :

- Elaboration et diffusion de publications et d'outils thématiques sur : transfert du patrimoine, cessation et installation, développement et réorientations, collaborations interentreprises, évènements familiaux, difficultés financières ou sociales.
- Développement et diffusion de logiciels soutenant le travail du conseiller pour les budgets d'exploitation.

Soutien à la vulgarisation :

- Renseignements directs aux multiplicateurs sur tous les sujets de ce domaine.

Plateformes et réseaux :

- Animation de groupes intercantonaux pour l'échange d'expériences et l'identification des besoins dans le domaine de la gestion d'entreprise en général.
- Implication dans des plateformes thématiques complémentaires selon les besoins.

Partenaires

Agroscope Tänikon, avocat-e-s et juristes, Forum la Vulg Suisse, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, Office fédéral de l'agriculture, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Union Suisse des Paysans.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Pilotage courant de l'entreprise familiale; Economie familiale; Diversification; Construction et technique; Politique agricole et conditions cadres.

B-03 Economie familiale

Lien à la stratégie

Les activités définies dans ce domaine ont pour objectif la valorisation de son potentiel à l'échelle de l'exploitation agricole, en priorité par une intégration concertée et la mise en réseau des acteurs du système de connaissances agricole, afin de générer des savoirs, de les échanger et de les multiplier. La démarche correspond à l'Axe 1 «Entreprises agricoles prospères» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

Une gestion opérationnelle et stratégique optimale de l'entreprise agricole dépend de la coordination entre l'exploitation et la famille. C'est là que l'économie familiale a un rôle à jouer : d'une part elle assure le bien-être des membres de la famille, mais aussi met à disposition des ressources fondamentales pour la gestion et le développement de l'entreprise.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Intégration des données de l'économie familiale dans tous les documents et outils de l'entreprise AGRIDEA.

Enquêtes et études ciblées :

- Intégration des données opérationnelles et du temps de travail familial par activité pour la planification et le calcul des coûts.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Organisation de formations pour les multiplicateurs et multiplicatrices.

Information, documentation et outils :

- Professionnaliser les données récoltées et les logiciels dans le domaine de l'économie familiale et les intégrer dans les documents de l'entreprise AGRIDEA.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Coordination avec les écoles d'agriculture au sujet du classeur Goûts et saveurs (autoapprovisionnement).
- Renseignements téléphoniques pour les questions liées à l'autoapprovisionnement /valorisation des produits, calcul des coûts, estimations des temps de travail dans la gestion ménagère.
- Gestion du comité directeur de la *International Federation of Home Economics Suisse* : mise en réseau des secteurs d'économie familiale et de Facility Management.

Plateformes et réseaux :

- Participation à l'échelle internationale : Journées de la *International Federation of Home Economics*.
- Participation à l'échelle nationale : Fachgruppe Hauswirtschaft (du FVS); Comité de la fédération *International Federation of Home Economics Suisse*.
- Modération régionale : Groupe de travail romand Economie familiale.

Partenaires

Centres cantonaux de vulgarisation, de formation, FVS, USPF, Bildungskonferenz Bäuerin Schweiz, International Federation for Home Economics, Agroscope.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Pilotage courant de l'entreprise familiale; Pilotage stratégique et projets sur l'entreprise; Diversification; Marchés agricoles et alimentaires.

B-04 Diversification

Lien à la stratégie
<p>Par diversification, nous entendons le développement d'offres et de prestations liées à l'accueil, l'hébergement, la vente directe, la gastronomie, les loisirs, les offres pédagogiques. Le monde agricole de par sa proximité avec la nature, ses savoir-faire, ses produits peut jouer un rôle déterminant dans sa région. Par ses activités liées au tourisme, il attire une clientèle locale, régionale, voire transfrontalière. Il donne vie à la région et sens à l'agriculture. Les familles paysannes contribuent donc à dynamiser leur région, à valoriser les produits. En synergie avec les autres acteurs de la région, elles contribuent à augmenter l'attractivité régionale, à créer un cadre propice à l'innovation et au développement d'offres génératrices de revenus. Les activités de ce domaine répondent à l'axe 3 «Des produits bien valorisés» (espace rural dynamique, prospérité, valorisation des produits) et l'axe 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural» (tourisme, gastronomie, enseignement).</p>
Objectifs
<p>Les activités/offres de diversification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont intégrées dans la stratégie globale de l'exploitation, répondent aux critères de qualité et anticipent les attentes des publics cibles; • sont viables et vivables; • s'insèrent dans les stratégies régionales, les plans de développement et les renforcent; • sont en étroite synergie avec les prestations et campagnes des acteurs et institutions.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration au niveau européen sur les innovations, nouvelles tendances en tourisme/tourisme rural et ventes directes. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherches sur nouvelles tendances, offres, innovations. Collaboration avec le tourisme. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excursions, visites de projets novateurs. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de cas d'études commentés sur des exemples d'innovations. • Développement continu des offres téléchargeables sur le site Internet d'AGRIDEA. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transfert des résultats de recherche sur l'innovation. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'échelle nationale : Forum national Schule auf dem Bauernhof, Fachgruppe Agrotourismus, Fachgruppe Direktvermarktung. • Modération régionale : Plateforme romande Diversification.
Partenaires
<p>Agritourisme Suisse, HES-SO Valais, Trame, Sanu.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Pilotage courant de l'entreprise familiale; Analyse de filières; Economie familiale.</p>

B-05 Construction et technique agricole

Lien à la stratégie

En se concentrant sur le potentiel des innovations et des optimisations techniques disponibles pour les exploitations agricoles et tout en mesurant leurs conséquences, les activités de ce domaine thématique soutiennent en premier lieu la coordination et la mise en réseau de tous les acteurs du système de connaissances agricole et de l'innovation dans le but de générer, d'échanger et de multiplier le savoir. Les activités s'intègrent dans l'axe 1 «Exploitations agricoles prospères» et 2 «Production compétitive et durable» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

- Les investissements consentis dans les bâtiments et la mécanisation influencent la rentabilité de la production agricole de manière décisive sur le long terme. En prêtant une attention particulière à la mise en œuvre des possibilités de collaboration, l'utilisation innovante d'une technique efficiente doit être soutenue.
- Les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) ouvrent des perspectives pour le développement et l'optimisation des processus de production aussi bien pour la technique agricole que pour la conception et la technique des constructions. La récolte et la préparation de références et d'échanges d'expériences autour de ce thème important contribuent à soutenir une utilisation des ressources optimisée au niveau des coûts, durable et efficace.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Coûts de construction : l'objectif est de produire une application pour la pratique, le conseil et la planification qui se base sur des références actuelles et comparables.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- 2 cours de formation continue sont organisés annuellement dans les domaines de la construction et de la technique agricole.

Information, documentation et outils :

- Actualisations régulières : classeur Machinisme et Bâtiments, chapitres Constructions et Technique agricole du mémento, du Wirzkalender et d'autres publications d'AGRIDEA, fiche de calcul «Coûts Machines».
- Actualisation en cas de besoin : contrat-type petite communauté de machines et autres références.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- AGRIDEA forme la plaque tournante et la référence pour les enseignant-e-s et les vulgarisateur-trice-s pour ce domaine thématique.
- AGRIDEA collabore activement pour assurer la compatibilité de ses outils avec ceux développés pour l'enseignement professionnel.

Plateformes et réseaux :

Dans ce domaine, les activités principales concernent :

- Modération nationale : ALB-CH, Groupe d'accompagnement «Coûts-Machines».
- Modération régionale : GI Mécanisation, GI Construction, PF Bauen, PF Mechanisierung.
- Participation internationale : Arbeitskreis Länder-ALB beim KTBL.
- Participation nationale : Agrartechnikforum Schweiz, Commission spéciale Formation et Commission spéciale Information de l'ASETA, Commission technique du SPAA, Agroscope-Prozessteam Planungsinstrumente zur Berechnung von Investitionen für Stallgebäude, Agroscope-Prozessteam Arbeitswirtschaftliche Planungsinstrumente, Arbeitsgruppe Glossar Agroscope-Sanovet-AGRIDEA, Groupe pilote du projet Coopération.

Partenaires

Agriexpert, ALB-CH, Agroscope Tänikon, LfL Bayern (D), services cantonaux de vulgarisation, BFS, OFEN, OFAG, SPAA, OFEV, Fédération nationale des CUMA (F), HAFL Zollikofen, Institut de l'élevage (F), Offices cantonaux d'améliorations foncières, KTBL (D), Universität Hohenheim (D), LmZ, Agro-entrepreneurs Suisse, Österreichisches Kuratorium für Landtechnik und Landentwicklung (A), SAB, Suissemelio, ASMA, ASETA.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Les relations les plus importantes concernent les domaines thématiques suivants : Pilotage courant de l'entreprise familiale; Energies renouvelables et efficacité énergétique; Climat; et les domaines thématiques liés aux productions.

B-06 Energies renouvelables et efficacité énergétique

Lien à la stratégie

Le développement des énergies renouvelables offre au monde agricole des possibilités de diversification et de valorisation des ressources disponibles sur les exploitations, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Parallèlement, la mise en œuvre de mesures liées à l'efficacité énergétique et les économies qu'elles génèrent, influencent les coûts de production tout en ayant un impact positif sur l'environnement.

Ces différents paramètres et leurs conséquences tant sur l'exploitation individuelle que sur les collaborations envisageables et sur les acteurs concernés font que ce domaine thématique s'intègre à l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères», à l'axe 2 «Une production efficiente et durable» et à l'axe 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural».

Objectifs

- Connaître et anticiper l'impact de la production d'énergies renouvelables sur la gestion exploitation agricole en tenant compte des aspects économiques, organisationnels, des conditions cadres et des techniques disponibles pour les différentes technologies.
- Elaborer et soutenir le développement d'actions liées à l'efficacité énergétique et mesurer leurs conséquences (avantages et inconvénients) sur le fonctionnement de l'exploitation.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Réalisation et accompagnement de projets novateurs relatifs à la production d'énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Exemple : Eco-Drive en agriculture, Projets d'AgroCleanTech.

Enquêtes et études ciblées :

- Réalisation d'études et/ou d'enquêtes spécifiques au contexte énergétique du monde agricole en partenariat avec les acteurs du milieu de l'énergie.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Cours de formation continue annuel sur le domaine thématique.

Information, documentation et outils :

- Classeur de fiches techniques «Energies renouvelables», disponible en français, allemand et italien.
- Rédaction d'articles spécialisés dans la presse agricole.
- Site internet : www.agri-ecodrive.ch.
- Selon les besoins, élaboration de supports complémentaires.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Intervention régulière dans des cours, formations, séminaires, manifestations organisés par des partenaires.
- Support aux demandes des partenaires (renseignements, expertises, etc.).

Soutien de projets novateurs :

- Plateforme AgroCleanTech et projets développés par celle-ci (participation et collaboration).
- Collaboration et soutien aux projets cantonaux.

Plateformes et réseaux :

- Plateforme Energies renouvelables (modération nationale).
- AgroCleanTech (gestion et participation nationale).
- Réseau mixte Technologie agroéquipement et énergie (participation internationale).
- Energie Bois-suisse (participation national).

Partenaires

AgroCleanTech, Agroscope, ASETA (Association suisse pour l'équipement et la technique agricole), Biomasse Suisse, Energie-bois Suisse, Quality Alliance Eco-Drive, Suisse Eole, Swissolar, Office fédéral de l'agriculture, Office fédéral de l'énergie, SPAA, services cantonaux (administrations et vulgarisations), etc.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Pilotage courant de l'entreprise familiale; Construction et techniques Protection des ressources (eau, air); Climat.

B-07 Qualité de vie et dynamiques sociales

Lien à la stratégie
<p>Ce domaine thématique contribue à une approche holistique de l'exploitation, intégrant ses composantes sociologiques, techniques et économiques. Il permet d'améliorer la qualité de vie dans les exploitations, en facilitant l'émergence et la prise en compte des objectifs des personnes impliquées dans leur gestion. Il contribue à reconnaître équitablement toutes les personnes impliquées dans la bonne marche de l'exploitation. Il contribue également à la mise en œuvre de mesures de politique agricole comprises et acceptées, ainsi qu'à une meilleure compréhension entre le milieu agricole et le reste de la population.</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs du système de connaissances en agriculture (SCA) comprennent et soutiennent la dimension sociale de la durabilité en agriculture. • La prise en compte des motivations et des craintes des acteurs agricoles permettent une mise en œuvre des changements positive et qui a du sens pour eux. • Les options pour clarifier le statut de toutes les personnes impliquées dans l'exploitation sont connues et mieux utilisées. • La diversité des formes de collaboration est connue et encouragée. • Lors de situation de crise, les paysans et les paysannes osent demander de l'aide et des gens formés sont à leur disposition. • Les acteurs agricoles et non agricoles collaborent activement aux stratégies régionales de développement.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet favorisant une vision positive du changement affectant les métiers de l'agriculture (mise en place). <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme «Femmes et hommes en agriculture». • Formation interne sur les méthodes et la plus-value de l'approche sociologique. • Soutien à la recherche appliquée en sociologie rurale. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets d'évaluation de différentes mesures de politique agricole afin d'améliorer la prise en compte des composantes humaines et sociologiques des stratégies des agriculteur-trice-s et contribuer ainsi à des mesures plus adaptées et mieux acceptées par le monde paysan (collaboration). <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration d'un module sur l'approche systémique de l'exploitation dans la formation de base des vulgarisateur-trice-s. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi et renforcement de la documentation permettant aux paysannes de clarifier et renforcer leur situation sociale, juridique et financière. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours sur la détection et l'accompagnement des situations de crises. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation et capitalisation des résultats et des expériences faites dans le projet PFO (Participation des femmes dans les organisations agricoles). <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération nationale : plateforme nationale de sociologie rurale, groupe de travail FuMidL. • Participation régionale : plateforme des initiatives existantes dans la prévention des risques psychosociaux (D).
Partenaires
<p>Société suisse d'économie et de sociologie rurale, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, Institut de Hautes études internationales et du développement, Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Union Suisse des Paysans, AGORA, ARPP.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Pilotage stratégique et projets sur l'entreprise; Pilotage courant de l'entreprise familiale; Agriculture et développement régional; Agriculture, développement territorial et relations ville-campagne; Paysage; Promotion de la biodiversité.</p>

C-01 Grandes cultures

Lien à la stratégie
En se concentrant sur le potentiel des innovations et des optimisations disponibles pour les exploitations agricoles et tout en mesurant leurs conséquences, les activités de ce domaine thématique soutiennent en premier lieu la coordination et la mise en réseau de tous les acteurs du système de connaissance agricole et de l'innovation dans le but de générer, d'échanger et de multiplier les connaissances. Les activités s'intègrent dans l'axe 1 «Exploitations agricoles prospères» et l'axe 2 «Production efficiente et durable» de la stratégie 2018-2021.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux attentes sociétales envers l'agriculture allant dans le sens de la production de denrées toujours plus saines, ménageant l'environnement d'une part et d'autre part garantissant le revenu des agriculteurs. • Dans la mesure où ces techniques se développent, grâce aux nouvelles technologies de l'information, ouvrir des perspectives conduisant à l'agriculture numérique laquelle peut être au service de l'optimisation (utilisation d'intrants et amélioration de la qualité des productions).
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure où ces techniques se développent, sécurisation de l'approvisionnement en protéines du blé : cartographie, phénotypage et caractérisation des variétés pour optimiser la fertilisation azotée. • Soutien à l'introduction de productions végétales de niche. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 cours de formation continue organisés annuellement. • Journée nationale dans le cadre de la plateforme PAG-CH modérée en collaboration avec les institutions suisses du domaine. • Cours supplémentaires organisés selon les besoins. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation régulière du classeur «Fiches techniques Grandes cultures», du mémento agricole et d'autres publications. • Développement l'information on-line. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaque tournante et guichet d'entrée pour les enseignant-e-s et les vulgarisateur-trice-s. <p>Plateformes et réseaux :</p> <p>Dans ce domaine, les activités principales concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PAG-CH plateforme grandes cultures, site Internet, groupes d'intérêts : couverts végétaux, souchet comestible (modération nationale). • Groupe Grandes cultures, Groupe Culture Romandie (modération régionale). • Commissions techniques de swiss granum (participation).
Partenaires
Services cantonaux de vulgarisation, services phytosanitaires des cantons, FVS, OFAG, Agroscope, swiss granum, swisspatat, FSPC, CBS, HAFL Zollikofen, Agro-entrepreneurs Suisse, firmes phytosanitaires, firmes semencières.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Promotion de la biodiversité; Marchés agricoles et alimentaires; Protection des plantes; Protection des ressources (eau, air); Directives et programmes pour une production durable, PER; Viticulture et œnologie.

C-02 Tabac

Lien à la stratégie

La production de tabac est une activité spécialisée qui permet à de nombreuses exploitations familiales de dégager un revenu intéressant sur des surfaces restreintes. Cette production participe à la diversification des entreprises agricoles et nécessite un savoir-faire particulier pour répondre aux exigences du marché. En raison de son haut degré de spécialisation, AGRIDEA, en partenariat avec SwissTabac, assure un service de vulgarisation tabacole supracantonal qui dispose des compétences nécessaires pour répondre aux exigences spécifiques de cette production.

Objectifs

- Assurer le soutien technique auprès des familles en favorisant les échanges de savoir-faire issus de la pratique et en vulgarisant des techniques efficaces, rationnelles et innovantes.
- Contribuer à l'innovation et à l'optimisation technique par le biais de réalisations d'essais spécifiques et d'enquêtes ciblées.
- Collaborer à la recherche de solutions pratiques pour résoudre les problèmes ponctuels de la production et de la filière.
- Transférer les connaissances et l'expérience acquises au travers de réunions ou de publications destinées à l'ensemble des producteurs.

Mise en œuvre

Projets innovants :

- Réalisation d'essais de récolte en tiges, devant permettre de rationaliser les temps de travaux et de mécaniser les opérations de récolte (collaboration).

Acquisition de données de base :

- Essais relatifs à de nouvelles techniques de production, à des questions de fumure et à l'utilisation de produits phytosanitaires (planification, mise en place, suivi et évaluation).
- Accompagnement de travaux de semestre et/ou de bachelor en liaison avec la tabaculture effectués par des étudiants de l'HAFL.

Enquêtes et études ciblées :

- Réalisation d'enquêtes ciblées destinées à résoudre des problèmes ponctuels.

Formation continue spécifique des producteurs :

- Organisation de cours thématiques spécifiques destinés aux producteurs et productrices de tabac.
- Animation de groupes de vulgarisation.
- Formation de nouveaux producteurs.

Information, documentation et outils :

- Rédaction de fiches et d'articles techniques en lien avec la tabaculture.
- Mise à disposition de données chiffrées pour élaboration de documents de référence.
- Participation à des plateformes internationales en liaison avec la production.

Soutien aux producteurs et aux organisations responsables de la filière :

- Soutien technique direct auprès des producteurs dans les cas de problèmes spécifiques.
- Accompagnement technique dans les procédures GAP exigées par les fabricants-acheteurs.
- Collaboration aux mesures administratives mises en place par la filière de production.
- Participation active à des commissions techniques en liaison avec la production.
- Représentation de la filière tabacole dans des commissions agricoles générales.

Partenaires

SwissTabac (Fédération suisse des associations de planteurs de tabac), SOTA (société coopérative pour l'achat du tabac indigène), Fermenta SA (entreprise de conditionnement des tabacs), services cantonaux de vulgarisation, services phytosanitaires cantonaux, Agroscope (Stations fédérales de recherche agronomique), HAFL (haute école des sciences agronomiques), AERET (association européenne pour la recherche et l'expérimentation tabacole), ARVALIS, (institut du végétal à Bergerac), UNITAB (union internationale des producteurs de tabac).

Lien avec d'autres domaines thématiques

Grandes cultures; Sol; Fumure; Protection des plantes; Politique agricole et conditions cadres; Promotion de la biodiversité.

C-03 Sol**Lien à la stratégie**

La production agricole est liée aux ressources naturelles, disponibles sur le long terme, pour permettre la production de produits de haute qualité. La gestion raisonnée de la ressource sol se base sur le transfert des «bonnes pratiques agricoles» susceptibles de maintenir sa fertilité à long terme : conservation de la matière organique, prévention de l'érosion et du compactage, simplification du travail du sol et préservation de la biodiversité du sol. Ces activités s'inscrivent dans l'axe 2 «Une production performante et durable» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

Ces activités contribuent à :

- Soutenir les agriculteur-trice-s pour le maintien à long terme de la fertilité de leurs sols, en tant que base de la production.
- Soutenir les agriculteur-trice-s dans l'application et le développement des «bonnes pratiques agricoles» et renforcer leur prise de responsabilité dans le domaine de la protection des ressources.
- Soutenir la remise en culture de surfaces dégradées pour qu'elles puissent intégrer les surfaces d'assolement.
- Mettre à disposition des cantons et organisations des méthodes et des outils pour la mise en œuvre des programmes de la Confédération et faciliter les synergies.
- Mettre en place des réseaux d'intérêts entre les multiplicateurs et multiplicatrices et les expert-e-s.
- Permettre de transférer les expériences dans le développement des mesures et programmes de la politique agricole.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Elaboration et développement de stratégies et d'outils pour une utilisation durable des sols agricoles.

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- AGRIDEA y participe en prenant compte les demandes de la pratique et les nouvelles connaissances de la recherche et de la technique, pour les synthétiser et les diffuser.

Enquêtes et études ciblées :

- Elaboration de projets ayant pour objectif de mieux comprendre les différents paramètres influençant positivement le maintien de la fertilité des sols agricoles et la remise en culture de parcelles à problèmes.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Mise sur pied de formations en relation avec le sol, orientées vers la pratique.
- Formation continue de conseillers sur les thèmes spécifiques en lien avec les nouvelles exigences de la politique agricole relative à la protection des sols.

Information, documentation et outils :

- Elaboration de fiches techniques relatives au maintien de la fertilité des sols agricoles.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Soutien à la mise en pratique de stratégies issues de la recherche.
- Selon les besoins, soutien à des projets novateurs.

Soutien de projets novateurs :

- Soutien à la conception et élaboration de projets concernant le sol dans le cadre de l'art. 77a.

Plateformes et réseaux :

- Swiss no-till, AgriGenève, Rosol, Boden Dukung Umwelt (BDU), Atelier «Grandes cultures bio» du FiBL (participation).

Partenaires

Offices fédéraux (OFAG, OFEV), stations fédérales (Agroscope), HES (HAFL, Hépia), vulgarisations cantonales, services cantonaux, Sol-Conseil, vulgarisateurs et vulgarisatrices, agriculteurs et agricultrices.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Grandes cultures; Production et conservation fourragère; Arboriculture, production de baies et transformation des fruits; Viticulture et œnologie; Agriculture biologique; Protection des ressources (eau, air); Fumure.

C-04 Production et conservation fourragères

Lien à la stratégie

Environ 70% des terres agricoles en Suisse sont des prairies et pâturages. Le domaine thématique «Production et conservation des fourrages» consiste à maintenir le niveau élevé de connaissances et de compétences dans ce domaine et à développer les nouvelles connaissances pour les multiplicateurs. Les activités dans ce domaine thématique s'orientent vers une exploitation des surfaces herbagères du pays adaptée au milieu et ménageant les ressources pour produire de façon économique une grande quantité de fourrage de base de qualité. Elles font partie de l'axe 2 «Une production efficiente et durable» de la stratégie à 2018-2021.

Objectifs

- Soutien à une production fourragère de haut niveau qui contribue, en optimisant les ressources, à une alimentation basée sur une part élevée de fourrages de base.
- Renforcer l'intérêt et le niveau de compétence des producteurs de lait et de viande pour les herbages et la production de fourrage de haute qualité.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Projet PraTiVa : mise en valeur des prairies du Tessin au moyen de suivis d'exploitations et de prairies, élaboration de typologies des prairies du sud des Alpes, développement d'un outil d'optimisation de la gestion des herbages.
- Projet Obs'Herbe : programme national d'observation des herbages, visant le suivi et l'amélioration des valeurs de référence concernant les rendements des herbages sur le plan national.

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Développer, actualiser et tenir à jour les connaissances techniques et méthodologiques.

Enquêtes et études ciblées :

- Suivi annuel de l'évolution des stades de développement des prairies lors de la première pousse.
- Enquête sur les fourrages : mise en valeur annuelle des résultats d'analyses des fourrages.
- Suivi annuel de la composition botanique, des stades de développement et des courbes de croissances de prairies au Tessin.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Cours annuels de formation pour les enseignants et conseillers agricoles.

Information, documentation et outils :

- Mise à jour annuelle des parties «Production et conservation des fourrages» dans le Wirz-Kalender et le mémento agricole.
- Mise à jour ou élaboration régulière de fiches techniques pour les agriculteur-trice-s, les enseignant-e-s et les vulgarisateur-trice-s agricoles, ainsi que d'autres documents tels que carnet des prés, calendrier fourrager, recommandations de fumure, etc.
- Suivi de programmes informatiques (par exemple : Rapport de récolte).

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Participation selon besoin à des manifestations de l'ADCF-AGFF-APF, des écoles d'agriculture et des services cantonaux de vulgarisation concernant la production fourragère.
- Renseigner selon demandes dans le domaine de la production et de la conservation des fourrages.

Plateformes et réseaux :

- Animation/participation aux plateformes nationales/régionales : AGFF-ADCF-APF au Comité, Commission techniques, Commission spéciale conservation des fourrages et autres.

Partenaires

ADCF, Agroscope, Association suisse d'ensilage (ASE), écoles d'agriculture, EPFZ, Entrepreneurs agricoles suisses, FiBL, HAFL, KIP/PIOCH, PSL, services de vulgarisation, SVT/ASETA, etc.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Domaines thématiques en lien avec la production animale, en particulier Production laitière et les domaines thématiques de la production végétale et l'environnement; Paysage; Fumure; Directives et programmes pour une production durable, PER; Agriculture biologique; Construction et technique; Protection des ressources (eau, air); etc.

C-05 Plantes médicinales et aromatiques

Lien à la stratégie

La production de plantes aromatiques et médicinales permet à de nombreuses exploitations familiales de fournir des produits très diversifiés à un marché de niche qui mise sur des produits de haute qualité issus de l'agriculture suisse. Les exploitations qui sont actives dans ce domaine génèrent un chiffre d'affaires important sur de petites surfaces, avec un haut degré de connaissances et de savoir-faire. Vu les spécificités liées aux plantes et aux marchés, les agriculteurs concernés ont besoin de références fiables pour assurer la réussite de la production de ces plantes. Les activités de ce domaine s'intègrent dans l'axe 2 «Production efficiente et durable» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

- Mettre à disposition une source de données fiable et régulièrement actualisée sur des productions répondant aux attentes du marché et garantissant un revenu aux agriculteur-trice-s.

Mise en œuvre

Projets innovants :

- Suivi d'essais et journées d'information conduits par Agroscope Conthey (secteur des plantes aromatiques et médicinales).

Information, documentation et soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Actualisation du classeur de fiches techniques «Plantes aromatiques et médicinales» en accord avec les représentants des organisations de producteurs, des organisations du marché et d'Agroscope Conthey.
- Projet d'adaptation du logiciel de calcul des coûts de production, utilisé actuellement pour d'autres cultures spéciales.

Plateformes et réseaux :

- Animation du groupe «Fiches techniques : Plantes aromatiques et médicinales».

Partenaires

Agroscope Conthey, FiBL, Plantamont, Ricola.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Grandes cultures; Sol; Agriculture biologique, Protection des ressources (air, eau); Fumure; Protection des plantes; Directives et programmes pour une production durable, PER; Promotion de la biodiversité; Agriculture dans les régions de montagne.

C-06 Arboriculture, petits fruits et transformation des fruits

Lien à la stratégie

Les exploitations actives dans les cultures spéciales travaillent des produits à haute valeur ajoutée sur de petites surfaces. Il est dès lors important, tout en préservant les ressources naturelles, d'accroître la rentabilité ainsi que la valeur ajoutée. Les activités s'intègrent prioritairement dans l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères», l'axe 2 «Une production efficiente et durable» ainsi que l'axe 3 «Des produits bien valorisés» de la stratégie 2018-2021 d'AGRIDEA.

Objectifs

- Soutenir une arboriculture et une production de petits fruits économiquement efficientes et écologiquement responsables en facilitant les prises de décision grâce à la mise à disposition des données issues de la pratique.
- Optimiser économiquement les processus de production afin de réduire les frais de production.
- Améliorer, tant au niveau de la production que de la transformation, la valeur ajoutée grâce à l'innovation dans les domaines techniques, de l'ergonomie au travail ou encore de la commercialisation.
- Soutenir l'accès à des pratiques innovantes.
- Soutenir la branche dans la mise en œuvre de mesures à même de préserver les ressources, en particulier par une utilisation efficiente des intrants (produits phytosanitaires, eau, énergie, etc.).

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Suivi d'un réseau d'exploitations afin d'enregistrer les données de production.
- Mise en valeur annuelle des données de production obtenues auprès des arboriculteurs.

Enquêtes et étude ciblées :

- Mise à disposition de la branche des frais de production.
- Annuellement, mise à disposition d'une valorisation particulière.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Formation professionnelle continue à l'attention des vulgarisateurs actifs en arboriculture et en transformation des fruits.
- Journée d'échange à l'attention des exploitants du réseau.

Information, documentation et outils :

- Développement et mise à jour d'un logiciel (gestion des parcelles et outil de planification).
- Mise à disposition de données issues de la pratique.
- Elaboration selon les besoins de fiches techniques.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Collaboration avec les stations et organisations arboricoles cantonales.
- Collaboration avec Agroscope.
- Soutien de l'organisation faitière FUS dans le domaine de la transformation des fruits.

Plateformes et réseaux :

- Modération nationale : secrétariat de la Conférence suisse des offices arboricoles cantonaux, présidence du groupe de travail pour une production intégrée en arboriculture, SOA – réseau d'exploitation en collaboration avec Agroscope.
- Participation nationale : Forum Arbo Suisse, Centre de compétence Transformation des fruits et vente directe, Groupe de travail Economie des petits fruits.

Partenaires

Agroscope, OFAG, Centre romand de pasteurisation (CRP), FiBL, Fachzentrum für Direktvermarktung und bäuerliche Obstverarbeitung, Fachzentrum Beeren, Kantonale Beratungsstellen für Obst, Beeren und Obstverarbeitung, Schweizerische Konferenz der Obstfachstellen (SKOF), Fruit-Unison Suisse (FUS), Commission Inter-cantonale romande et tessinoise d'arboriculture (CIRTA).

Lien avec d'autres domaines thématiques

Pilotage courant de l'entreprise familiale; Protection des ressources (eau, air); Protection des plantes; Développement de logiciels.

C-07 Viticulture et œnologie

Lien à la stratégie

Grâce à la mise à disposition des exploitations vitivinicoles de documents techniques et de données économiques, ce domaine thématique favorise l'appropriation de nouveaux savoirs et savoir-faire. Il contribue ainsi à développer la résilience des exploitations face aux nombreux défis à relever, en particulier climatiques et environnementaux mais également économiques et organisationnels. Ces activités s'intègrent prioritairement dans l'axe 2 «Une production efficiente et durable», l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères», puis l'axe 3 «Des produits bien valorisés» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

- Permettre aux exploitations vitivinicoles d'accroître leur agilité sur un marché du vin mature grâce à une meilleure maîtrise des coûts de production et de leur capacité technico-économique d'adaptation en fonction des segments du marché visé.
- Faciliter l'accès aux techniques et pratiques innovantes en favorisant notamment l'échange d'expériences et le transfert de connaissances.
- Identifier, faire connaître et faciliter l'implantation de techniques permettant de relever de nouveaux défis, en particulier face au changement climatique, à l'apparition de nouveaux ravageurs ou maladies ou encore face à des attentes environnementales nouvelles.
- Soutenir la branche dans la mise en œuvre de mesures à même de préserver les ressources, en particulier par une utilisation efficiente des intrants (produits phytosanitaires, eau, énergie, etc.).

Mise en œuvre

Enquêtes et études ciblées :

- Réseau viticole : en s'appuyant sur un réseau d'exploitations vitivinicoles réparties dans l'ensemble de la Suisse, mise à disposition de diverses données technico-économiques, en particulier les frais de production du raisin et de vinification ainsi que des informations et chiffres clés quant aux coûts de commercialisation.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Au moins un cours de formation organisé annuellement.

Information, documentation et outils :

- Actualisation régulière des classeurs «Viticulture» (français, allemand et italien) et «Œnologie» (français et allemand).
- Actualisation régulière, en collaboration avec Agroscope, de la brochure «Coûts-machines» rubrique «Viticulture et Vinification».

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Direction de travaux de Bachelor.
- Collaboration avec Changins (Ecole d'ingénieurs HES).
- Collaboration avec les différents services cantonaux de vulgarisation ou de viticulture.
- Collaboration avec les organisations professionnelles en particulier la Fédération suisse des vigneron et Vitiswiss.

Plateformes et réseaux :

Dans ce domaine, les activités principales concernent :

- Modération nationale : groupes d'accompagnement «Fiches techniques Viticulture» et «Fiches techniques Œnologie».
- Modération régionale : groupe de travail «Mécanisation viticole».
- Participation et modération du Forum vitivinicole suisse.
- Participation aux commissions techniques Viticulture et Œnologie de Vitiswiss.

Partenaires

Agroscope (Changins, Wädenswil et Tänikon), Association suisse des vigneron-encaveurs indépendants, Changins (Ecole d'ingénieurs), Fédération suisse des vigneron, KOREKO, Offices cantonaux de la viticulture, OFAG, services cantonaux de vulgarisation, Union suisse des œnologues, Vitiswiss, ZHAW.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Pilotage courant de l'entreprise familiale; Construction et technique agricole; Protection des ressources (eau, air).

C-08 Production laitière

Lien à la stratégie

AGRIDEA soutient les exploitations laitières dans leurs efforts de production durable et rentable alors que le contexte économique est difficile et que l'évolution de la politique agricole est en constante mutation. Les activités sont cohérentes avec l'axe 2 «Une production efficiente et durable», et avec des objectifs stratégiques et de l'axe 3 «Des produits bien valorisés».

Objectifs

- Améliorer la rentabilité et l'efficacité des procédés de production et baisser les coûts de production. Traiter les questions d'actualité. Développer des guides d'aides à la décision pour le choix et l'optimisation des formes de production.
- Développer et mettre à disposition des vulgarisateurs et des exploitants des informations techniques et actualisées, des outils d'appui méthodologique, pour soutenir et renforcer leurs compétences techniques et méthodologiques.
- Informer régulièrement et former les vulgarisateurs et les exploitants sur les mesures à prendre et les nouveautés en matière de détention des animaux.
- Coordonner, appuyer ou animer les réseaux et les plateformes pour les acteurs du secteur laitier.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Le projet «Production laitière prospère» (PLP), campagne nationale de vulgarisation pour les femmes et hommes dans l'agriculture. Le rôle du partenariat (homme, femme, partenaire) est au centre de la campagne EMP qui doit aborder les aspects économiques et les thèmes à dimension sociale.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Cours annuels AGRIDEA sur les nouvelles techniques de production, les connaissances technico-économiques et écologiques dans le domaine des vaches laitières et de l'élevage.
- Echanges d'expériences réguliers.

Information, documentation et outils :

- Actualisation régulière des fiches techniques en production bovine.
- Actualisation régulière, création et diffusion de fiches de synthèse, brochures et guides d'aide à la décision.
- Mise à disposition d'informations actuelles sur Internet.

Développement et commercialisation de logiciels :

- Développement de logiciels pour la gestion d'exploitation, le suivi de troupeau, le contrôle du trafic des animaux, l'assurance qualité dans AgroTech.
- Soutien au COPRO Lait, calculateur de coûts.
- Développement et optimisation du logiciel de calcul des plans d'alimentation PAFF.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Organiser, modérer et conduire des échanges d'expériences, groupes de travail et projets pour les vulgarisateurs.

Plateformes et réseaux :

- Modération : commissions suisse du plan d'alimentation, commission paritaire pour les contrats d'élevage, Profi-Lait, coordination Agroscope-AGRIDEA.
- Participation à Agroscope Forum ligne blanche.

Partenaires

ADCF, Agroscope, FVS, FiBL, OFAG, EPFZ, HAFL, organisations d'IA, Profi-Lait, USP, PSL, fédérations d'élevage, OSAV.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Aliments et planification de l'affouragement; Qualité et sécurité en production animale; Production de viande bovine; Petits ruminants; Bien-être et santé animale; Pilotage courant de l'entreprise familiale; Construction et technique; Protection des ressources (eau, air); Agriculture dans les régions de montagne.

C-09 Petits ruminants

Lien à la stratégie

Les activités du domaine thématique «Petits ruminants» s'intègrent dans deux axes de la stratégie AGRIDEA. Dans l'axe 2 «Une production efficiente et durable», on retrouve notamment les aspects de l'élevage en lien avec l'innovation, la diversification et la multifonctionnalité de l'agriculture pour les exploitations spécialisées en petits ruminants. Dans l'axe 3 «Des produits bien valorisés», le domaine thématique s'inscrit dans les questions de marché et de valeur ajoutée pour les produits issus de l'élevage des petits ruminants, comme les produits laitiers et les fromages, la viande, la laine ainsi que l'agritourisme et le maintien du paysage.

Objectifs

- Optimiser la rentabilité et l'efficacité de la production et faire baisser les coûts en travaillant des questions précises et en développant des documents d'aide à la décision.
- Développer et mettre à disposition des vulgarisateur-trice-s et des exploitants des informations techniques et actualisées, des outils d'appui méthodologique, pour soutenir et renforcer leurs compétences pratiques et techniques.
- Informer régulièrement et former les vulgarisateur-trice-s et les exploitants sur les mesures à prendre et les nouveautés en matière de détention des animaux.
- Coordonner, appuyer ou animer les réseaux et plateformes pour les acteurs de l'élevage des petits ruminants.

Mise en œuvre

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Cours annuel sur les dernières connaissances en matière de techniques de production, d'économie et d'écologie dans le domaine des petits ruminants.
- Collaboration pour l'offre de cours avec le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants.
- Selon les besoins, mise en place de cours supplémentaires sur les sujets spécifiques aux petits ruminants.

Information, documentation et outils :

- Actualisation régulière des fiches techniques du classeur «Petits ruminants».
- Actualisation régulière, création et diffusion de fiches de synthèse, brochures et guides d'aide à la décision.
- Rédaction d'articles de presse.

Développement et commercialisation de logiciels :

- Développement et optimisation du logiciel de calcul des plans d'alimentation PAFF pour la partie petits ruminants.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Organiser, modérer et conduire des échanges d'expériences, groupes de travail et projets pour les vulgarisateurs sur des sujets spécifiques aux petits ruminants.

Plateformes et réseaux :

- Modération au niveau national : commission suisse du plan d'alimentation, groupe de travail sur les fiches techniques «Petits ruminants».
- Participation au niveau régional ou national : organisations de producteurs comme par exemple l'Association romande des producteurs caprins.

Partenaires

ADCF, Agroscope, ARPC, SSPR, OFAG, Caprovis, USP, OSAV.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Aliments et planification de l'affouragement; Qualité et sécurité en production animale; Production laitière, Bien-être et santé animale; Productions animales de niche; Agriculture dans les régions de montagne.

C-10 Productions animales de niche

<p>Lien à la stratégie</p> <p>Les activités du domaine thématique productions animales de niche correspondent à la stratégie formulée dans l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères», à savoir améliorer le revenu des familles paysannes et parvenir à une bonne qualité de vie. Le soutien à la production agricole, développé dans l'axe 2 «Une production efficiente et durable» et la stratégie de l'axe 3 «Des produits bien valorisés» se retrouvent également dans les activités du domaine thématique.</p>
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les productions animales de niche contribuent à la diversification des entreprises agricoles. L'objectif est d'apporter un appui aux exploitations et à la vulgarisation dans ce domaine, en synthétisant, mettant à disposition et actualisant les données économiques de base ainsi que les techniques de production.
<p>Mise en œuvre</p> <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les connaissances sur l'élevage des cervidés en Suisse, notamment là où des manques sont connus. Utiliser les sources étrangères, issues de la littérature, des études scientifiques ou des contacts personnels et les mettre à disposition des éleveurs suisses concernés par les productions de niche. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Synthétiser les prix de la viande et les poids à l'abattage des cervidés et des daims et définir les prix actuels pour la remonte. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du cours FSIP-cervidés. • Organisation d'un cours sur la rentabilité des productions animales de niche, en fonction de la demande des conseillers. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon les besoins, synthétiser et actualiser les outils d'aide à la décision pour la vulgarisation et les producteurs, avec des données sur la rentabilité et les facteurs de réussite en production animale de niche (chevaux, cervidés, lapins, petits camélidés, oies en plein air, oiseaux coureurs et poissons). • Vérifier les hypothèses de base et les chiffres pour le calcul des marges brutes chez les chevaux et les cervidés et actualiser les données du catalogue Réflex. En partie aussi valable pour les petits camélidés. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer et conduire en Suisse allemande et en Suisse romande la formation spécifique et indépendante de la profession pour les éleveurs de cervidés (FSIP-cervidés). • Participation à un projet prévu sur la gestion de l'embroussaillage des zones vallonnées et de montagne dans certaines régions de la Suisse. • Diffusion des connaissances issues du projet Agroforst. • Selon les besoins, soutien au développement de l'aquaculture. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération nationale : organisme de formation – cervidés.
<p>Partenaires</p> <p>Agroscope, Association suisse des éleveurs de cervidés (SVH), SSPR, Société suisse des camélidés du nouveau monde (NWKS), ZHAW, EPFZ, USP, OFAG, OSAV, services vétérinaires cantonaux.</p>
<p>Lien avec d'autres domaines thématiques</p> <p>Petits ruminants; Qualité et sécurité en production animale; Bien-être et santé animale; Marchés agricoles et alimentaires; Agriculture biologique.</p>

C-11 Production porcine et avicole

Lien à la stratégie
<p>Les productions porcine et avicole sont deux branches importantes de l'agriculture suisse et offrent un revenu pour de nombreuses exploitations dans toute la chaîne de production. En plus de produire des denrées alimentaires d'importance, les productions de porcs et de volailles permettent aussi la valorisation des produits céréaliers et des sous-produits issus de l'agroalimentaire.</p> <p>C'est pourquoi les activités de ce domaine thématique sont en lien avec l'axe 2 de la stratégie 2018-2021 «Une production efficiente et durable», qui traite du soutien à une production indigène efficiente et durable, dans le but de fournir des aliments de qualité à la population.</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Même si les services de conseil spécialisés des firmes et des organisations jouent un rôle important dans la production porcine et avicole, il est nécessaire de proposer une offre de conseil et de formation continue neutre, indépendante et globale. • Les questions d'actualité comme la réduction de l'utilisation des antibiotiques, un affouragement durable, les points touchant au bien-être et à l'environnement seront synthétisés et travaillés en conséquence.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité énergétique des porcheries en matière de chauffage et de ventilation. • Analyser les données économiques et techniques. <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La synthèse et la diffusion d'informations concernent principalement la mise en œuvre des résultats issus de la recherche dans les domaines de l'alimentation, la détention, la protection animale, la qualité de la viande, la demande du marché aussi bien que les aspects économiques et écologiques de la production porcine et avicole. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des outils appropriés comme le catalogue de marges brutes, le classeur Production porcine, des plans d'affouragement, des fiches techniques, des check-lists et des brochures sont conçus pour la formation, le conseil et la gestion d'exploitation et au besoin actualisés. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cours est organisé chaque année sur les questions actuelles de la production porcine. Ce cours permet, grâce à une grande diversité des participants, un échange intensif d'expériences, de savoirs et de contacts au sein de toute la branche porcine. • Un cours d'une journée sur la production avicole est proposé tous les deux ans en partenariat avec Aviforum pour les conseillers cantonaux et privés. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation et/ou participation à différents groupes de travail et projets de la branche concernant les questions d'actualité de la production porcine et avicole, comme l'utilisation d'antibiotiques et les aspects environnementaux. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération/participation nationale : groupe de travail du cours en production porcine, commission spécialisée sur la qualité de la viande porcine, ALP forum sur la production de viande porcine, commission sectorielle «production animale» de l'USP.
Partenaires
<p>AgroCleanTech, Agroscope, Aviforum, EPFZ, HAFL, Suisseporcs, SUISAG, USP, OSAV.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Marchés agricoles et alimentaires; Qualité et sécurité en production animale; Bien-être et santé animaux.</p>

C-12 Aliments et planification de l'affouragement

Lien à la stratégie
<p>La planification de l'affouragement est particulièrement importante dans les exploitations car elle répond à plusieurs objectifs : couvrir au mieux les besoins des animaux en tenant compte des aliments disponibles et limiter les rejets dans l'environnement en évitant les gaspillages et formuler une ration avec un profil économique favorable. Le domaine thématique «Aliments et planification de l'affouragement» contribue à soutenir l'axe 2 «Une production efficiente et durable».</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser de façon maximale les fourrages de base produits sur l'exploitation dans la ration des ruminants dans un souci d'autonomie et de maîtrise des coûts alimentaires. • Favoriser l'autonomie fourragère maximale des exploitations pour sécuriser les systèmes face aux aléas (climat, fluctuation des prix). • Encourager une production durable de denrées alimentaires en adaptant les rations aux besoins des animaux et en garantissant la provenance des aliments (traçabilité).
Mise en œuvre
<p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des évolutions nationales et internationales de l'alimentation animale, adaptation et diffusion dans la documentation technique et logicielle. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquête annuelle sur la qualité des fourrages. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application d'instruments pour la planification de l'affouragement : évaluation des fourrages, utilisation optimale des fourrages de l'exploitation et des concentrés. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation annuelle des outils de planification et de contrôle de l'alimentation (PAFF). • Actualisation, selon besoin, de l'outil pour l'appréciation des fourrages de l'exploitation (RAPREC). • Actualisation régulière des documents techniques (qualité des fourrages, bases de la planification et du contrôle pour l'affouragement). <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission suisse du plan d'alimentation (modération). • Commission d'économie animale de l'USP (participation). • Plateforme intercantonale des conseillers en production animale (modération).
Partenaires
<p>Agroscope IPA, EPFZ, FiBL, HAFL, industrie des aliments, écoles d'agriculture, SSB, SSPR, OSAV.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Production laitière; Petits ruminants; Production de viande bovine; Qualité et sécurité en production animale; Bien-être et santé animals.</p>

C-13 Qualité et sécurité en production animale

Lien à la stratégie
La production animale suisse fournit des produits bien valorisés, de qualité irréprochable, issus d'une agriculture productive et durable. La stratégie formulée correspond aux axes 2 «Une production efficiente et durable» et 3 «Des produits bien valorisés». AGRIDEA soutient un affouragement écologique et fiable, une utilisation raisonnée et contrôlée des médicaments vétérinaires de même qu'une attention au bien-être animal par une détention respectueuse. Des systèmes d'assurance qualité transparents et des connaissances des mécanismes du marché sont utiles à la diversification des formes de production et des produits.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • La transparence et la sécurité doivent être assurées au consommateur par l'assurance qualité. Elles doivent garantir le respect de la législation et des bonnes pratiques, de sorte que les produits peuvent être consommés en toute confiance. AGRIDEA s'engage pour AQ-Viande Suisse, AQ-Lait et les programmes de label. • Les problématiques actuelles comme la réduction de la résistance aux antibiotiques, la stratégie protéines, la qualité de la viande et du lait, les résidus dans l'environnement, l'efficacité énergétique de la production animale sont abordées et traitées de manière ciblée.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet stratégie protéines : développement de sous-projets. <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition régulière et traitement des informations en lien avec les problématiques actuelles par une étroite collaboration avec la recherche, la branche, les organisations, les offices fédéraux et cantonaux. • Observation, récolte et traitement des données économiques du marché et des données sur la technique de production, des exigences de la législation et de la commercialisation. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation régulière des classeurs de fiches techniques, brochures, recommandations, formulaires et directives pour une détention animale et une production agricole de qualité irréprochable. Informations auprès de la vulgarisation et de la pratique. AGRIDEA contribue activement au développement d'aides et à l'application de mesure dans les domaines production de qualité et assurance qualité. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration des thèmes qualité et sécurité de la production animale dans les cours réguliers AGRIDEA (bovins laitiers, bovins viande, production porcine et volaille). • Organisation de cours d'introduction et de formation continue pour la vulgarisation et la pratique en fonction des besoins. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration dans les projets assurance qualité et autres projets. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration nationale : commission Economie animale de l'USP, comité directeur AQ-Viande Suisse, commission Qualité viande porcine de Proviande. • Coordination lors de l'élaboration et l'actualisation annuelle des rapports de contrôle pour l'application de l'OPD (SRPA et SST de même que les PER) dans le cadre du travail avec la PIOCH.
Partenaires
ADCF, AgroCleanTech, Agroscope, FiBL, OFSP, OSAV, OFAG, EPFZ, HAFL, AQ-Viande Suisse, USP, PSL, PSA, Swissmedic, autres organisations de producteurs, bureaux et entreprises privées, multiplicateurs, fabricants d'aliments, fédérations d'élevage.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Tous les domaines thématiques de la production animale ainsi que «Marchés agricoles et alimentaires» et «Analyse de filières».

C-14 Production de viande bovine

Lien à la stratégie

Le domaine thématique production de viande bovine regroupe tous les types de production de viande – intensifs et extensifs – ainsi que l'engraissement des veaux. Les activités de ce domaine sont en lien avec les principes formulés dans l'axe 2 «Une production efficiente et durable», à savoir la production indigène, qui est capitale pour fournir des aliments de grande qualité à la population. Le point central des activités, une production de viande bovine à la fois économe en ressources et économiquement viable, avec un objectif de forte valeur ajoutée, s'inscrit dans l'axe 3 «Des produits bien valorisés».

Objectifs

- La vulgarisation est en mesure de conseiller les exploitations pour optimiser les techniques et les coûts de production d'une viande bovine de qualité basée sur une grande part d'aliments indigènes.
- Relayer et synthétiser les dernières nouveautés et tendances en matière de production bovine pour les multiplicateurs.

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Acquisition continue et synthèse des données de base issues de la littérature suisse et étrangère, des documents provenant des manifestations spécialisées, des enquêtes, des échanges de savoir et d'expérience.

Enquêtes et études ciblées :

- Mise à jour régulière des outils : fiches techniques, documents d'enregistrement, formulaires.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Synthèse des dernières nouveautés et connaissances, qui seront diffusées et développées lors des cours et feront si besoin l'objet de nouveaux outils.

Information, documentation et outils :

- Publication d'articles dans la presse agricole spécialisée.
- Synthèse des données et diffusion au groupe intercantonal production animale.
- Actualisation annuelle de la documentation sur les vaches allaitantes pour ceux qui démarrent dans la production.
- Suivi des deux modules du PAFF sur l'engraissement bovin et les vaches allaitantes.

Plateformes et réseaux :

- Modération au niveau régional : groupe intercantonal production animale
- Participation nationale/régionale : forums, groupes de formation et d'expérience dans le domaine de l'élevage bovin.

Partenaires

Agroscope, OFAG, EPFZ, Vache mère Suisse, Proviande, AQ-Viande Suisse, SSB, USP, Fédération suisse des engraisseurs de veaux, Swiss Beef, Swissgenetics, organisations d'élevage, OSAV.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Tous les domaines thématiques en lien la production animale et végétale; Marchés agricole et alimentaires; Analyse de filières; Diversification; Pilotage courant de l'entreprise familiale.

C-15 Bien-être et santé animale

Lien à la stratégie

Le bien-être et la santé animale sont deux thématiques d'actualité. L'objectif est d'avoir des animaux en bonne santé, détenus dans de bonnes conditions, qui fournissent des produits de qualité (sécurité des aliments, moindres rejets dans l'environnement). Les activités de ce domaine thématique s'intègrent dans l'axe 2 «Une production efficiente et durable» de la stratégie 2018-2021, parce qu'elles visent des pratiques plus durables en termes de santé animale et respectueuses du bien-être. Ce domaine thématique est aussi en lien avec l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères». L'amélioration des pratiques permet un gain économique sur l'exploitation. Finalement, il rejoint l'axe 3 «Des produits bien valorisés» en garantissant aux consommateurs des produits de qualité et des conditions d'élevage répondant à leurs attentes.

Objectifs

- Renforcer la collaboration entre agronomes et vétérinaires pour une meilleure synergie dans le conseil apporté aux exploitations.
- Encourager, par les activités de transfert de connaissances et de formation continue, la réduction des antibiotiques dans les élevages.
- Soutenir l'innovation dans les pratiques de soins aux animaux (développement de pratiques alternatives).
- Accompagner la mise en place des bonnes pratiques agricoles favorisant le bien-être animal.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Collaboration entre agronomes et vétérinaires (participation à favoriser).

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Résumé et vulgarisation des différentes données (littérature, journées thématiques, formations continues, etc.)
- Collaboration active avec la recherche et rapport d'expériences issues du terrain.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Cours sur les évolutions dans le domaine de la santé animale et du bien-être (p. ex. point sur l'évolution de certaines maladies), en fonction de l'actualité.
- En fonction des besoins :
 - cours sur la mise en pratique du bien-être dans les exploitations en lien avec l'aménagement des bâtiments;
 - cours d'introduction aux pratiques alternatives de soins aux animaux, permettant notamment de mieux observer les animaux et aussi de réduire le recours aux antibiotiques;
 - cours faisant le lien entre les pratiques de l'exploitation (par ex. alimentation), les résultats en termes de santé animale et les résultats économiques (approche globale de la gestion de la santé sur l'exploitation);
 - cours d'introduction à l'agriculture pour les vétérinaires (permettant une meilleure connaissance du fonctionnement des exploitations et du processus de prise de décisions des agriculteurs).

Information, documentation et outils :

- Actualisation régulière des fiches thématiques par production : chapitres «Hygiène et santé» et «Bien-être et protection des animaux».
- Mise à jour, selon l'actualité, des informations et des thèmes importants pour le conseil et la pratique.
- Valorisation des données existantes en santé animale pour les conseillers.
- Rédaction d'articles dans les revues agricoles avec des points précis sur la santé et le bien-être.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Demandes de formation et initialisation de projets pour les enseignants et les vulgarisateurs.

Soutien de projets novateurs :

- Projet StAR (stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques) : diffuser auprès des conseiller-ère-s.
- Projet de programme national de lutte contre le piétin : en fonction de l'avancée du projet, relayer les points importants dans les cours spécialisés petits ruminants.

Partenaires

Agroscope, faculté VetSuisse, FiBL, OFAG, organisations d'élevage, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants, Service sanitaire bovin, Service sanitaire porcin.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Qualité et sécurité en production animale; Agriculture biologique; Pilotage courant de l'entreprise familiale.

C-16 Agriculture biologique

Lien à la stratégie
<p>AGRIDEA soutient les activités des conseiller-ères et agriculteur-trice-s bio avec des méthodes et des outils appropriés, sur la base de sources de connaissances nationales et internationales qui permettent de s'approprier de techniques novatrices et des tendances actuelles dans le domaine de la production bio. Ce cadre permet le développement de réseau, d'échange, de groupes d'accompagnement entre les scientifiques et la pratique. Le but est d'avoir des familles paysannes et une vulgarisation bio bien formées techniquement et méthodiquement pour une production durable et une capacité de création de produits à haute valeur ajoutée. Les activités dans le domaine biologique s'inscrivent dans les axes 2 «Compétitivité de l'agriculture et utilisation efficiente des ressources» et 3 «Marchés et valeur ajoutée» de la stratégie 2018-2021 d'AGRIDEA.</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Le conseil et les producteur-trice-s en agriculture biologique disposent d'outils de planification et de moyens d'information actuels et performants. • Transfert de connaissances pour l'amélioration des techniques de production, la diminution des coûts de production, ainsi que la capacité de concurrence de l'agriculture biologique suisse. • AGRIDEA promeut les échanges d'expériences et la coordination des activités en agriculture biologique.
Mise en œuvre
<p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initialisation et soutien de projets pour le développement de l'agriculture biologique et des méthodes d'agriculture durable. Exemples : «Plan d'actions bio», les systèmes agroforestiers dans le contexte du «Agroforst Netzwerk Schweiz», le développement des systèmes de travail minimal du sol pour l'agriculture biologique, essai pratique bio sans bétail «Mapraz» Mosabio, projets de fertilisation. <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les méthodes et approches innovantes dans les techniques de production biologique. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 1 à 2 jours de cours par année. • Intégration de modules bio dans d'autres cours AGRIDEA ou des cours d'autres organisations. • Animation d'ateliers de formation continue pour les vulgarisateurs bio de la Suisse romande dans le cadre du «groupe intercantonal agriculture biologique» d'AGRIDEA. • Accompagnement et mentoring pour les nouveaux conseiller-ère-s bio. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et actualiser la documentation technique sur l'agriculture biologique pour les conseillers et producteurs. • Actualiser annuellement ou selon les besoins les informations et données techniques dans les documents suivants : fiches techniques Bio, catalogue Marges brutes, catalogue prix, Wirz-Kalender, mémento agricole, Internet (AGRIDEA, bioberatung.ch/bioactualites.ch). • Publier des articles de presse et autres publications sur le thème de l'agriculture biologique selon l'actualité. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à des projets innovants. • Modération, mandats d'experts pour la professionnalisation des organisations bio. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération du Groupe intercantonal agriculture biologique. • Co-présidence de l'Association suisse des conseillers en agriculture biologique (ASCAB/BBV). • Direction du groupe d'intérêt Agroforesterie (IG-Agroforst). • Animation/participation Forum de la recherche bio FiBL – Bio-Suisse – Agroscope, Forum recherche «Ackerbau-Grandes cultures» (FRAG), groupe d'accompagnement des essais DOC, commission du savoir de Bio Suisse, commission de recours bio.inspecta.
Partenaires
<p>Agroscope, Association suisse des conseillers en agriculture biologique (ASCAB/BBV), Bio Suisse, FiBL, firmes de contrôle bio, organisations de commercialisation comme Prokana, Biofarm et Fenaco, ZHAW/EPFZ, HAFL.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Sol; Protection des ressources (air, eau); Promotion de la biodiversité; Pilotage courant de l'entreprise familiale; Grandes cultures; tous les domaines thématiques liés à la production animale.</p>

C-17 Protection des ressources (eau, air)

Lien à la stratégie

Pour le domaine de la protection des ressources eau et air, il s'agit d'élaborer et de traiter les fondements et les informations, d'aborder et de transmettre les tendances et innovations ainsi que de diffuser les connaissances et savoir-faire existants. Les exploitations agricoles doivent être en mesure d'orienter leurs productions aux changements de la situation tout en utilisant les ressources naturelles de façon durable. Ces activités s'inscrivent dans l'axe 2 «Une production performante et durable» et dans l'axe 4 «L'agriculture – Actrice dans le milieu rural» de la stratégie 2018-2021.

Buts

- La vulgarisation est en mesure de soutenir la production agricole afin qu'elle produise avec un minimum d'impact sur l'air et l'eau. Les exploitations connaissent leur potentiel d'amélioration et le mettent en œuvre.
- Les partenaires (administration, vulgarisation, branche) sont soutenus dans leurs tâches.
- Les innovations et les tendances sont rapidement perçues, discutées et diffusées.
- Un échange actif entre l'administration, la vulgarisation cantonale, la branche et la pratique garantit une prise en compte et un traitement des enjeux actuels.
- Création et diffusion d'un savoir-faire spécifique au travers de projets.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Soutien à l'élaboration et au développement de nouveaux instruments avec pour objectif la préservation des ressources naturelles dans l'agriculture. Exemple : contribution à l'efficacité des ressources.

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Compilation et élaboration d'informations sur les approches innovantes.
- Evaluation d'approches et de méthodes au niveau de l'exploitation, voire aussi plus globalement avec l'objectif d'une mise en œuvre optimale des ressources de la nature et de l'exploitation (dimension sociale, économique et écologique).
- Optimisation des méthodes de vulgarisation dans le domaine de la protection des ressources dans le but d'atteindre davantage d'exploitations.

Recherches ciblées et études :

- Générer un savoir-faire spécifique en relation avec l'utilisation efficiente des ressources naturelles.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Soutien à la vulgarisation et aux instances d'application dans le domaine des ressources naturelles.

Information, documentation et outils :

- Soutien technique lors du développement et de l'utilisation de programmes pour les «bonnes pratiques agricoles» (modélisation de l'efficacité des mesures, programme d'aide à la décision, etc.).
- Elaboration de fiches techniques et d'autres outils relatifs à la protection et à l'utilisation efficiente des ressources.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Soutien de vulgarisation spécifique ainsi que de formation et formation continue sur les thèmes d'actualités.
- Développement et diffusion de nouvelles techniques.

Soutien de projets novateurs :

- Soutien technique et méthodique lors de la conception, planification et mise en œuvre de projets innovants et/ou régionaux, par exemple en relation avec l'article 62a de la LEaux et des articles 77a et b de la LAgr.

Plateformes et réseaux :

- Modération/participation nationale/régionale : dans le cadre des programmes d'assainissement des eaux, programmes ressources, plateformes, BDU, USP, autres plateformes sur le thème de l'eau et de l'air.

Partenaires

Offices fédéraux (OFAG, OFEV, OSAV), administrations cantonales (agriculture, environnement), vulgarisation, recherche, (Agroscope, universités, HAFL, EAWAG, etc.), branches de production (arboriculture, viticulture, grandes cultures, etc.), pratique (entrepreneurs agricoles, chefs d'exploitation).

Lien avec d'autres domaines thématiques

Qualité de vie et dynamiques sociales; Pilotage courant de l'entreprise familiale; Sol; Promotion de la biodiversité; Protection des plantes; Climat.

C-18 Fumure

Lien à la stratégie
Toutes les exploitations ont intérêt à gérer efficacement les engrais à disposition. Le domaine thématique Fumure soutient la vulgarisation, les organisations spécialisées ainsi que les exploitants au travers de connaissances agricoles et du système d'innovations. Il encourage l'élaboration, l'échange et la diffusion de connaissances pratiques et scientifiques. AGRIDEA met à disposition des instruments pour la gestion de la fumure et pour les plateformes d'échanges. Ces activités s'inscrivent dans l'axe 2 «Une production performante et durable» de la stratégie 2018-2021.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Les chefs d'exploitation bouclent le cycle éléments nutritifs et optimisent la valorisation des engrais de ferme et de recyclage. • Les innovations et les tendances sont rapidement perçues, discutées et diffusées. • La vulgarisation et la recherche encouragent une fumure adaptée aux besoins des végétaux et donnent des impulsions pour des stratégies de fumure innovantes, qui limitent les conséquences négatives sur l'environnement. • La vulgarisation, la recherche, la branche et la pratique travaillent en réseau, échangent et travaillent en commun.
Mise en œuvre
<p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de méthodes et d'instruments applicables pour la pratique dans la gestion des engrais de ferme, la planification de la fumure ainsi que pour l'amélioration des sols avec la matière organique. • Etroite collaboration avec les instituts de recherche, particulièrement dans le domaine «Données de base de la fumure». • Identification des problèmes dans la pratique et recherche de pistes de solutions. • Elaboration et développement d'instruments de planification et de méthodes de référence dans le domaine de la planification de la fumure. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation régulière de cours et de journées d'information dans les domaines fumure/base de la fumure/ planification de la fumure. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et/ou actualisation d'instruments de planification de la fumure. • Rédaction et actualisation des aspects fumure pour les fiches de données des grandes cultures, de la culture fourragère, des cultures spéciales ainsi que pour le mémento agricole, les modules Internet et d'autres produits d'AGRIDEA. • Informer, selon les besoins, la vulgarisation et les enseignants, les collaborateurs dans le domaine de l'application, ainsi que les exploitantes et les exploitants à l'aide de publications sur les questions actuelles du domaine de l'approvisionnement en éléments nutritifs. • Information sur les sujets actuels ainsi que diffusion de matériel et de documents aux membres de la BDU. • Actualisation, selon l'évolution de la technique et de la politique agricole, de différents softwares de la partie technique du module plan de fumure. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la valorisation des résultats d'analyse de terre pour la planification de la fumure. • Soutien à des projets innovants. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation nationale : groupe de travail 3 «Fumure» du groupe de coordination sol et fumure (KBD-fumure et nutrition des plantes) d'Agroscope. • Participation régionale : comité de Sol-Conseil. • Modération régionale : groupe de conseiller BDU «Fumure et environnement».
Partenaires
AGFF-ADCF-APF, Agroscope, OFEV, OFAG, FiBL, HAFL, EPF, station cantonales de vulgarisation, KIP, PIOCH, entreprise privées, USP.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Grandes cultures; Production et conservation fourragère; Arboriculture, production de baies et transformation des fruits; Viticulture et œnologie; Sol; Protection des ressources (eau, air); Directives et programmes pour une production durable, PER.

C-19 Protection des plantes

Lien à la stratégie
En se concentrant sur le potentiel des innovations et des optimisations disponibles pour les exploitations agricoles et tout en mesurant leurs conséquences, les activités de ce domaine thématique soutiennent en premier lieu la coordination et la mise en réseau de tous les acteurs du système de connaissances agricole et de l'innovation dans le but de générer, d'échanger et de multiplier les connaissances. Les activités s'intègrent dans l'axe 1 «Exploitations agricoles prospères» et l'axe 2 «Production efficiente et durable» de la stratégie 2018-2021.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une production agricole durable. • Répondre aux attentes sociétales envers l'agriculture allant dans le sens de la diminution de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de la réduction des risques liés à leur emploi. • Ménager l'environnement, la santé de l'utilisateur ainsi que limiter les résidus dans les productions et dans l'environnement tout en garantissant le revenu des agriculteurs. • Soutenir les acteurs pour atteindre les objectifs fixés dans le plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durables des produits phytosanitaires.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Genèse d'un groupe d'intérêts sur la gestion des résistances des produits phytosanitaires. • Implication dans le plan d'action phytosanitaire, notamment par la diffusion d'informations sur les bonnes pratiques, l'échange d'expériences et le soutien et la diffusion de solutions innovantes et alternatives. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours sur des thématiques phytosanitaires selon les besoins. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisations régulières des fiches phytosanitaires du classeur de fiches techniques «Grandes cultures et «Viticulture». Rédaction d'articles dans les journaux agricoles, autres documents selon l'actualité. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaque tournante et guichet d'entrée pour les enseignant-e-s et les vulgarisateur-trice-s. • Soutien au développement de projets. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération nationale : PAG-CH plateforme Grandes cultures, Souchet comestible. • Modération régionale : groupe Grandes Cultures.
Partenaires
Services phytosanitaires des cantons, services de vulgarisation cantonaux, OFAG, Agroscope, swiss patat, FSPC, CBS, HAFL, Agro-entrepreneurs Suisse, firmes phytosanitaires.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Grandes cultures; Protection des ressources; Directives et programmes pour une production durable, PER; Viticulture et œnologie; Arboriculture, production de baies et transformation des fruits; Tabac; Production et conservation fourragères.

C-20 Directives et programmes pour une production durable, PER

Lien à la stratégie
<p>Le domaine thématique «Directives et programmes pour une production durable, PER» fait partie de l'axe 2 «Une production efficiente et durable» de la stratégie 2018-2021. Avec ses connaissances, l'élaboration et la mise à disposition d'outils appropriés, AGRIDEA soutient les exploitations agricoles pour la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles et des programmes nationaux et régionaux pour la conservation des fondements naturels de la vie. Elle met en réseau les organisations cantonales et les organes de contrôle afin d'assurer une mise en œuvre uniforme des exigences.</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux exploitations dans la mise en œuvre des réglementations de droit public et privé. • Décharge administrative des exploitations agricoles par la mise à la disposition d'outils adéquats. • Mise en réseau des données des exploitations, afin de réduire le travail de saisie. • Soutien de l'Office fédéral de l'agriculture dans le développement de méthodes appropriées pour vérifier la durabilité. • Soutien des organes d'exécution (cantons, organes de contrôle) dans le développement de méthodes de contrôle appropriées. • Collaboration avec les principales organisations de labels comme IP-SUISSE et Bio Suisse. • Examen et évaluation des exigences légales concernant la faisabilité et la contrôlabilité.
Mise en œuvre
<p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi continu des directives publiques et privées concernant les standards pour l'environnement et la production. • Développement des documents et programmes existants destinés à démontrer la durabilité. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le suivi agroenvironnemental de la Confédération en fournissant des logiciels de saisie d'acquisition de données et formation des participants au projet. • Susciter des besoins et des attentes des acteurs clés. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'information pour les vulgarisateurs et autres personnes intéressées aux standards environnementaux, au bien-être animal, aux exigences des labels. • Introduction et formation à l'utilisation des outils d'enregistrement informatisés. • Formation des contrôleurs dans les domaines de compétences techniques et sociales. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils d'enregistrement sur papier ou électroniques (applications Web ou PC). • Gérer une base de données centralisée pour le traitement des données spécifiques aux exploitations. • Développement et actualisation des programmes informatiques pour soutenir la fourniture des preuves et les contrôles. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et répondre aux questions spécifiques des principaux multiplicateurs et organes de contrôle dans les projets innovants. • Nouveaux programmes et instruments pour soutenir la production durable. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau des acteurs afin de soutenir une application uniforme des exigences. • Soutenir la coordination des activités de contrôle.
Partenaires
<p>Agroscope, offices fédéraux (OFAG, OVET), organes de contrôle, organisations de Labels, PIOCH/KIP, services d'agriculture, services de vulgarisation, USP.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Politique agricole et conditions cadres; Promotion de la biodiversité; Protection des ressources (eau, air); Développement de logiciels; domaines thématiques en lien avec les productions animales et végétales.</p>

C-21 Promotion de la biodiversité

Lien à la stratégie
L'agriculture porte une part de responsabilité dans le maintien de la biodiversité au niveau suisse, voire au niveau international. En assurant de nombreuses fonctions utiles à la production agricole (lutte contre les ravageurs, pollinisation, régulation du régime hydrique dans le sol), la conservation et la promotion de cette biodiversité sont dans l'intérêt d'une agriculture productive durable. Les activités reliées s'inscrivent principalement dans l'axe 2 «Une production efficiente et durable» ainsi que dans l'axe 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural».
Objectifs
<p>Ce domaine thématique vise à maintenir et à favoriser la diversité des espèces végétales et animales, ainsi que les milieux naturels et semi-naturels inféodés à l'espace rural. Plus spécifiquement, ses objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs reconnaissent la biodiversité comme facteur de production d'une agriculture durable. • Des pratiques agricoles ménageant la «biodiversité», en tant que facteur de production, sont promues. • La communication et la sensibilisation auprès des acteurs agricoles est améliorée, pour augmenter leur acceptation et leur compréhension du rôle de la biodiversité. • Les connaissances en matière de diversité spécifique et des fonctions écologiques sont renforcées. • Les échanges entre pairs agriculteur-trice-s sont garantis. • Le transfert de connaissances entre la pratique, la vulgarisation et les administrations, et la recherche est renforcé.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien au développement de l'instrumentaire en matière de promotion de la biodiversité dans l'espace rural. • Soutien d'une meilleure acceptation de la biodiversité au travers d'une communication ciblée agriculture et d'un conseil optimisé. • Développement d'un conseil global à l'exploitation tenant compte de l'ensemble des ressources locales. <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Catalogue de pratiques agricoles (pratiques innovantes) ménageant les ressources locales. • Collaboration au développement et à l'évolution de méthodes d'évaluation et de contrôle en matière de promotion de la biodiversité. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des effets de surface biodiversité en zone riveraine. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de cours en matière de promotion de la biodiversité et de la mise en réseau. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de fiches techniques et brochures de sensibilisation promouvant la biodiversité en agriculture. • Développement et entretien du site www.bff-spb.ch et de la base de données sur les réseaux écologiques. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations sur mandat pour les BFF qualité II; intervention dans des formations continues diverses. • Soutien et conseil direct en matière de biodiversité et mise en réseau en agriculture. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de projets traitant des surfaces extensives et/ou marginales. • Soutien de projets de documentation (par exemple : Projekt Bienenzukunft, Engagement Migros). • Accompagnement de projets de vulgarisation/conseil à l'échelle de l'exploitation. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération nationale : Beratungsgruppe Biodiversität Landwirtschaft BBL. • Participation nationale : forum sur la compensation écologique, AG Biodiversität Ackerbau, KBNL. • Modération régionale : plateforme d'échange romande sur les projets de mise en réseau.
Partenaires
Administrations cantonales, bureaux d'écologie appliquée, exploitant-e-s, NGOs, offices fédéraux (OFAG, OFEV), stations de recherche (Agroscope, hautes écoles, universités), vulgarisations cantonales, IP-SUISSE.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Paysage; Protection des ressources (eau, air); Sol; Dynamique des surfaces de montagne et d'alpage.

C-22 Climat

<p>Lien à la stratégie</p> <p>Dans le domaine thématique climat, AGRIDEA développe des stratégies et des supports et est un interlocuteur compétent et dynamique pour les réflexions de politique agricole. Les connaissances pratiques sur les moyens d'action pour l'intégration des exigences liées aux changements climatiques et dans le domaine de la réduction d'émissions de gaz à effet de serre sont, au travers d'approches participatives, des sources importantes d'informations et sont disponibles pour le transfert de connaissances dans les innovations agricoles. L'axe 2, «Une production performante et durable» de la stratégie 2018-2021, sert d'orientation : l'agriculture suisse sera soutenue dans le cadre des exigences liées aux changements climatiques et leur résilience en sera ainsi améliorée.</p>
<p>Buts</p> <ul style="list-style-type: none"> • La résilience et le développement de l'efficacité relative aux émissions de gaz à effet de serre et à l'énergie des exploitations agricoles doivent être soutenus au travers de l'élaboration de stratégies d'action. • Par l'intermédiaire de projets innovants, les exploitants ont accès à un savoir-faire pertinent face aux exigences liées aux changements climatiques, comme par exemple les risques accrus de sécheresse, les questions liées à l'irrigation ou encore sur les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
<p>Mise en œuvre</p> <p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'élaboration et au développement de stratégies pour la gestion des exigences liées aux changements climatiques. <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la base d'approches participatives, le savoir-faire relatif aux exigences liées aux changements climatiques (par exemple : sécheresse) est rassemblé. • Elaboration de solutions, orientées vers la pratique et pertinentes, relatives aux possibilités de réduction des émissions agricoles de gaz à effet de serre. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et réalisation d'appels d'offres ponctuels pour le développement actuel et pour les exigences liées aux changements climatiques ou des outils et supports spécifiques. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de programmes online en collaboration avec des partenaires. • Elaboration de fiches techniques ou de programmes online en rapport avec le climat. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de besoin, soutien aux écoles d'agriculture dans la formation thématique sur le climat. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation nationale : AgroCleanTech.
<p>Partenaires</p> <p>Office fédéral de l'agriculture (OFAG); Office fédéral de l'environnement (OFEV), AgroCleanTech, Agroscope, HAFL, universités, centrale de vulgarisation, pratique.</p>
<p>Liens avec d'autres domaines thématiques</p> <p>Energies renouvelables et efficacité énergétique; Sol; Grandes cultures; Production et conservation fourragères.</p>

D-01 Analyse de filières

Lien à la stratégie
L'axe 3 «Des produits bien valorisés» se décline en deux sections a- «Comprendre les marchés et soutenir les filières» et b- «Renforcer l'innovation et la qualité des produits agricoles». La recherche de valeur ajoutée concerne tous les niveaux d'une filière et donc nécessite une coopération entre les groupes et les départements. Le domaine thématique est défini dans cet esprit. Il s'agit de conduire un travail d'équipe au service d'un concept global.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse détaillée des filières est un outil de base pour la prise de décision stratégique, qui met en évidence les caractéristiques cruciales et les interactions entre acteurs, ainsi que le positionnement commercial de la branche et des entreprises. L'observation des marchés permet de sélectionner les informations nécessaires à la compréhension de l'environnement et de son évolution. • La valeur ajoutée s'obtient par une différenciation claire des produits. Les exploitations agricoles ont un potentiel de résilience face aux changements. Le savoir-faire entrepreneurial permet de saisir rapidement les opportunités de marché. Armer les conseillers agricoles et les familles paysannes avec des outils d'analyse appropriés renforce leur capacité à exploiter le potentiel de valeur ajoutée, qui tend à se déplacer en aval vers la distribution. • Une approche intégrée de filière renforce les bénéfices liés aux synergies et à la coopération entre acteurs.
Mise en œuvre
<p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des bases de travail pour standardiser la méthode d'analyse et préparation d'une version «light». • Des outils d'analyse de la distribution de la valeur ajoutée en filière. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses de filières de produits agricoles pour des administrations cantonales et nationales. • Analyse «light» pour des sous-filières et des projets spécifiques. • Documentation sur les cas à succès et les leçons apprises. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montage de cours selon le besoin sur les points principaux suivants : compréhension des interactions entre acteurs dans les filières, en lien avec l'environnement; appropriation des concepts de vente avec valeur ajoutée. • Ateliers participatifs pour traiter les outils d'analyse stratégique tels que les analyses de situation SWOT. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents présentant les cartes de filières cantonales et nationales et résultats d'analyse stratégique. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution thématique à des projets innovants. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation de plateformes existantes et construction de nouveaux réseaux afin de renforcer les synergies entre les acteurs clé.
Partenaire
OFAG, KOLAS, vulgarisation agricole, USP, organisations de branches, recherche (HAFL, ZHAW, Agroscope), organisations pour la promotion des labels et marques régionales.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Différenciation et commercialisation; Agriculture et développement régional; Produits de proximité dans la restauration collective; AOP-IGP et produits du terroir; domaines thématiques liés à la production végétale et animale.

D-02 AOP-IGP et produits du terroir

Lien à la stratégie
<p>L'objectif général est de renforcer les opportunités de création de valeur ajoutée pour les producteur-trice-s et consommateur-trice-s en renforçant la promotion et la crédibilité des labels (AOP/IGP, produits du terroir). Ce domaine thématique est au cœur de l'axe stratégique 3 «Des produits bien valorisés», notamment en ce qui concerne le «renforcement de l'innovation et la qualité des produits agricoles». Avec ce domaine thématique, AGRIDEA remplit pleinement sa mission de «soutenir les partenaires dans le développement de filières autour de produits différenciés [...], afin de renforcer la traçabilité, la transparence et la confiance des consommateur-trice-s». Ce DT contribue également à l'axe 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural».</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Un nombre croissant de filières développent des démarches pour valoriser et protéger leurs produits par une AOP ou IGP, notamment en Suisse alémanique. • L'inventaire du Patrimoine culinaire suisse est largement promu et un nombre important de produits avec fort potentiel AOP/IGP qui figurent dans l'inventaire ont été enregistrés dans le registre des AOP/IGP suisse. • La place des produits de terroir dans la restauration collective est renforcée. • Les familles paysannes, leurs organisations et les organisations de conseil et de vulgarisation disposent des outils adaptés et suivent une démarche adéquate pour la qualification de leurs produits.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude d'impact et analyse de la valeur (économique et écologique) des AOP/IGP suisses pour aboutir à une brochure de sensibilisation/d'information du grand public, à actualiser périodiquement. <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille/suivi des IG et des produits du terroir : évolution des aspects légaux, des cahiers des charges, des interprofessions, des marques collectives, des impacts territoriaux, des chiffres d'affaires, etc. • Suivi autour du développement de nouveaux labels, de nouvelles initiatives relatives aux produits d'origine. • Des méthodes pour mesurer auprès des consommateur-trice-s leurs préférences et leur consentement à payer un prix juste pour des produits à promesse de typicité et de tradition sont développées/affinées. • Des méthodes pour mesurer l'impact économique des AOP/IGP sont développées et testées. <p>Enquêtes et études ciblées (selon demande) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes marketing sur des produits à promesse d'origine, de typicité et de tradition. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateur-trice-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours sur la qualification des produits du terroir (exemple analyse sensorielle). • Voyage d'étude et journées d'échanges sur les AOP/IGP. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiches thématiques relatives aux labels d'origine, aux impacts et au cadre légal (à actualiser et développer). • Méthode et outils d'accompagnement pour la valorisation de produits différenciés. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations (selon demande):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à des projets de développement régional sur les démarches de qualification des produits. • Intervention dans le cadre de conférences ou de formations sur la différenciation et la valeur ajoutée des produits dont la qualité est liée à l'origine (AOP/IGP, etc.) ou ayant un ancrage identitaire (PCS). <p>Soutien aux projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer des projets pour valoriser des filières et proposer des démarches adaptées pour le développement des produits labellisés d'origine et des produits du terroir. • Appui à la finalisation et à la promotion de l'inventaire du Patrimoine culinaire suisse. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation de la plateforme REGAL, participation à de plateformes d'échanges ou de consultation relatives à la valorisation des produits par des labels.
Partenaires
<p>OFAG, chambres d'agriculture, interprofessions, association AOP/IGP, oriGIn, association PCVS, marques régionales des produits du terroir, organisations de producteurs, services d'agriculture, IPI, OIC, Concours suisse des produits du terroir, association pour la promotion du goût, Salon suisse des goûts et terroirs, REDD.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Différenciation et commercialisation; Marchés agricoles et alimentaires; Analyse de filières; Agriculture et développement régional; Produits de proximité dans la restauration collective; Diversification et économie familiale.</p>

D-03 Produits de proximité dans la restauration collective

Lien à la stratégie

Le développement des filières passe par la promotion des ventes des produits agricoles régionaux. L'encouragement à l'utilisation de produits de proximité dans la restauration collective est l'une des opportunités de marché offrant du potentiel de vente. Les producteurs, les consommateurs et différentes institutions peuvent agir en commun pour augmenter la part des produits de proximité dans l'approvisionnement des cuisines. Le renforcement de circuits courts durables est l'une des raisons de la pression des politiques et de différents groupes d'intérêt. La société souhaite être plus impliquée dans les décisions concernant ce qui pousse dans nos champs et ce qui vient dans nos assiettes. Les activités du domaine thématique s'inscrivent dans l'axe 3 de la stratégie «Des produits bien valorisés».

Objectifs

- L'augmentation de la part des produits de proximité dans la restauration collective génère de la valeur ajoutée dans la région concernée : au niveau de la production, par le renforcement des canaux de mise en marché et la valeur distribuée aux producteurs et aux consommateurs; pour les consommateurs, par une alimentation saine à base de produits frais; pour la société, du fait d'une diminution de la charge environnementale liée à des transports courts et moins de déchets alimentaires. Ces bénéfices peuvent être obtenus par une sensibilisation, formation et information des acteurs concernés, par la coopération au sein de plateformes, ou encore la mise à disposition d'instruments adaptés à des stratégies d'approvisionnement régionales.
- Cet effort des acteurs est encouragé par les autorités publiques compétentes par des décisions économiques et juridiques donnant priorité aux produits locaux dans la restauration collective.

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Mise à jour des informations de marché et des courants nécessaires à la prise de décision concernant l'approvisionnement des cuisines.

Enquêtes et études ciblées :

- Enquêtes et études sur les aspects suivants : offre et demande pour les produits de proximité; stratégie et structure d'approvisionnement; besoins des acteurs et synergies possibles.
- Inventaire des décisions et projets des cantons avec identification et classification des acteurs concernés.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Echange d'expériences entre les producteurs, les chefs et les acheteurs.
- Cours sur des thèmes fédérateurs dans la filière Restauration collective pour améliorer le rapport coûts/bénéfices.
- Diffusion des cas à succès.

Information, documentation et outils :

- Diffusion et enrichissement des fiches thématiques existantes : publications pour sensibiliser les commanditaires (autorités publiques, directeurs d'organisations et fondations) sur les bénéfices attendus, la question des coûts, l'analyse de la demande et de l'offre.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Mise en réseau des commanditaires pour des échanges d'expériences et de la coopération.
- Sensibilisation et mobilisation des organisations de branche.

Soutien de projets novateurs :

- Encouragement et appui au développement de services, tels que les plateformes logistiques.
- Renforcement des synergies entre les initiatives et instruments existants (calculateur de l'empreinte carbone, évaluation Beelong, app. planification d'approvisionnement).

Plateformes et réseaux :

- Animation du réseau existant et renforcement (newsletter, échange d'expériences).

Partenaires

Autorités publiques cantonales et communales, USP, organisations de branche, chambres d'agriculture, chefs de cuisine et leurs organisations, marques régionales, Beelong, Eaternity, Société suisse de nutrition, OFAG, services de vulgarisation régionaux

Lien avec d'autres domaines thématiques

Marchés agricoles et alimentaires; Analyse de filières; Différenciation et commercialisation.

D-04 Différenciation et commercialisation

Lien à la stratégie

Ce domaine thématique concourt au renforcement de la crédibilité des labels et des modes de commercialisation différenciés, pour qu'ils soient pleinement reconnus par les consommateurs et les citoyens suisses et qu'ils garantissent un prix juste aux producteurs. Par les activités de ce domaine, AGRIDEA remplit pleinement sa mission de «soutenir les partenaires dans le développement de filières autour de produits différenciés [...], afin de renforcer la traçabilité, la transparence et la confiance des consommateur-trice-s». Ce domaine se rattache à l'axe 3 «Des produits bien valorisés» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

- Un nombre croissant de filières développent des projets et/ou des produits différenciés, écologiquement, socialement ou éthiquement sur les marchés.
- Les familles paysannes, leurs organisations et les organisations de conseil et de vulgarisation disposent des outils adaptés et suivent une démarche adéquate pour la mise en marché de leurs produits.
- Les caractéristiques d'un prix juste pour les différents acteurs des filières ou des projets sont connues.
- La transparence sur les marchés agricoles est renforcée : les prix des produits différenciés sont fixés de manière transparente et juste.
- La commercialisation et la différenciation des produits est un aspect systématiquement intégré dans tout nouveau projet de développement régional ou en lien avec la valorisation des produits de l'agriculture.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Etude qualitative auprès des producteurs et de leurs organisations, sur les caractéristiques d'un juste prix.

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Suivi de l'évolution des cahiers des charges des labels et de leurs chiffres d'affaires ou de leur réussite.
- Suivi autour du développement de nouveaux labels.

Enquêtes et études ciblées :

Selon les besoins : études consommateurs ciblées, focus groupes, analyse de concurrents, analyse des risques, identification du portefeuille produit client adéquat.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Journées d'échanges et de formations sur les initiatives de commercialisation des produits et sur l'innovation autour de produits ou de démarches de labellisation, et sur les projets OQUADU.

Information, documentation et outils :

- Fiches thématiques relatives au cadre légal.
- Outils d'analyse de marché et de prospection pour la construction d'une stratégie de commercialisation.
- Méthode et démarche d'accompagnement pour la valorisation de produits différenciés.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

Selon les demandes :

- Etudes consommateurs, coaching de projets et conseils aux vulgarisateurs sur les démarches de différenciation.
- Intervention dans le cadre de conférences ou de formations sur le thème de la différenciation et de la commercialisation des produits.

Soutien de projets novateurs :

- Proposition de démarches pour la mise en place d'un projet collectif autour d'un produit ou filière à valoriser.
- Etudes consommateurs ou soutien aux vulgarisateurs dans leur coaching pour développer de nouveaux produits.

Plateformes et réseaux :

- Participation régional : Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité.

Partenaires

OFAG, chambres d'agriculture, interprofessions, organisations de producteurs, services d'agriculture.

Lien avec d'autres domaines thématiques

AOP IGP et produits du terroir; Marchés agricoles et alimentaires; Analyse de filières; Agriculture et développement régional; Développement organisationnel.

D-05 Marchés agricoles et alimentaires

Lien à la stratégie

Une mise en marché réussie a un effet direct sur le revenu des familles paysannes. Les vulgarisateurs et les agriculteurs ont besoin d'information de qualité sur le fonctionnement des marchés. Il s'agit de renforcer la compréhension des mécanismes de marché pour anticiper les évolutions et améliorer la prise de décisions. Les activités de ce thème correspondent à l'axe 3 «Des produits bien valorisés», sous la section «Comprendre les marchés et soutenir les filières».

Objectifs

- AGRIDEA contribue à la formation des personnes sur les questions de marché, en proposant un traitement adapté aux publics cible des informations fournies par l'Office fédéral de l'agriculture, les organisations agricoles et les interprofessions. Il s'agit de mettre en perspective ces informations, en insistant sur les dynamiques structurelles plutôt que sur la conjoncture à court terme.
- AGRIDEA appuie la prise de décisions stratégiques des familles paysannes, des conseillers agricoles et des organisations agricoles, relatives aux opportunités de marché, en améliorant la connaissance des mécanismes de marché et des attentes des consommateurs (courants de consommation, aspects nutritionnels).

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Suivi de l'évolution des volumes et des prix à la production dans différentes filières de produits agricoles ainsi que suivi des prix de détail pour différents produits alimentaires.
- Suivi des principaux marchés, pour ce qui concerne les mécanismes de formation des prix et des marges en filière.
- Surveiller et informer sur les questions relatives à la nutrition et aux courants de consommation pour les produits alimentaires.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Organisation de cours réguliers ou suivant les besoins sur les thèmes suivants : aide à la décision et actions possibles pour les conseillers agricoles et autres cercles intéressés par les questions de marché; mécanismes de formation des prix des produits agricoles de base (commodités) et gestion du risque pour faire face à l'incertitude sur les prix et la volatilité; méthodes marketing pour enquêter sur les attentes des consommateurs.
- En fonction des besoins, organisation de séminaires sur les relations contractuelles en filière pour des produits agricoles standards.

Information, documentation et outils :

- Publications sur des questions de marché pour les produits agricoles ainsi que sur la consommation des produits alimentaires.
- Vulgarisation adaptée à nos publics cibles de publications sur les prévisions de marché (tels que Swiss Agricultural Outlook d'Agroscope); contribution à l'élaboration des hypothèses de prix pour les budgets agricoles.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Contribution à des conférences sur des thèmes relatifs aux marchés agricoles et alimentaires.

Plateformes et réseaux :

- Animation/participation à des plateformes nationales/régionales pour les questions de marché.

Partenaires

Agroscope, OFAG (observatoire des marchés), Office fédéral de la statistique, USP, PSL, organisations de branches et de producteurs, Profi-Lait, organisations pour les questions nutritionnelles, organisations de consommateurs.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Analyse de filières, Différenciation et commercialisation; Politique agricole et conditions cadres; domaines thématiques liés à la production végétale, animale, ainsi qu'à l'exploitation et la famille.

E-01 Agriculture dans les régions de montagne

Lien à la stratégie

Le domaine thématique «Agriculture dans les régions de montagne» porte un regard territorial sur l'agriculture. Il est donc un domaine transversal. Il répond aux quatre axes de la stratégie 2018-2021 en contribuant à la pérennisation de l'activité agricole dans des territoires souvent défavorisés, notamment les zones d'estivage, où l'agriculture est un acteur essentiel du dynamisme et de l'économie régionale. Les évolutions du contexte socio-économique et politique n'étant pas toujours en adéquation avec les structures des régions de montagne, pour saisir des opportunités, les familles paysannes sont amenées à adapter leur stratégie en intégrant les nouvelles contraintes et évaluant les risques.

Objectifs

AGRIDEA soutient et accompagne les acteurs locaux dans les régions de montagne avec pour objectifs :

- de favoriser les échanges et des collaborations fructueuses entre des acteurs aux intérêts parfois divergents (agriculture, nature, forêt, tourisme, etc.).
- de renforcer les compétences des acteurs de l'espace rural dans l'adaptation de leur stratégie et de la conduite de leurs projets en tenant compte des spécificités des régions de montagne.
- de faire connaître les mesures et les instruments des politiques publiques, notamment la politique agricole, spécifiques à ces régions pour une mise en œuvre optimale : opportunités saisies et contraintes intégrées.
- de pérenniser l'exploitation et la production des surfaces d'estivage. L'économie alpestre répond à des attentes sociétales fortes en termes de multifonctionnalité de l'agriculture : production, environnement, patrimoine et identité.

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Suivi des résultats de la recherche nationale et internationale.
- Prise en compte des actualités de la politique agricole et des politiques publiques en lien avec la thématique.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateur-trice-s :

- Organisation des cours annuels et d'échanges sur des thématiques spécifiques à l'exploitation en région de montagne.
- Développement de cours, réalisation d'interventions et organisation d'ateliers selon demandes et opportunités.

Information, documentation et outils :

- Mise à jour des publications (classeur, brochures, etc.) et collecte de données en lien avec la thématique.
- Rédaction d'articles et développement de publications selon l'actualité et les besoins.
- Adaptation et diffusion de logiciels de gestion des exploitations de montagne et d'alpage.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Accompagnement et appui à des projets collectifs touchant à des problématiques spécifiques liées à la montagne et aux alpages.
- Développement et accompagnement des projets de «good governance» et «best practice».
- Coordination des projets de transfert de connaissance entre la science et la pratique.

Soutien de projets novateurs :

- Accompagnement et participation à différents projets de recherche appliquée ou la mise en œuvre des outils politique : programmes nationaux de recherche, projets de planification agricole, projets collectifs, projets INTERREG.

Plateformes et réseaux :

- Animation de plateformes d'échanges et de collaboration entre les multiplicateurs et multiplicatrices du système de connaissances en agriculture de montagne et économie alpestre suisses : groupe intercantonal montagne, AG Berg.
- Participation à des plateformes d'échanges et de collaboration entre acteurs du système de connaissances en agriculture de montagne et économie alpestre régional, national et international : conseil des régions de montagne (SAB), Mountain Pastures Network (FAO), etc.

Partenaires

Administrations publiques et institutions, ADCF, AgriMontana, Agroscope, CEAT, Equiterre, FAO, ODT, OFAG, SAB, SEREC, services cantonaux de vulgarisation, SSEA, WSL, USP, SAV.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Dynamique des surfaces de montagne et d'alpage; Politique agricole et conditions cadres; Agriculture et développement régional; Analyse des filières; AOP-IGP et produits du terroir; Différenciation et commercialisation; Protection des troupeaux; Qualité de vie et dynamiques sociales.

E-02 Dynamique des surfaces de montagne et d'alpage

Lien à la stratégie
<p>Dans le but de démontrer aux agriculteurs et paysannes les possibilités d'une gestion responsable et durable des surfaces d'exploitation soumises à un processus d'évolution en territoire de montagne, ce domaine thématique vise avant tout à donner de nouvelles impulsions dans le système de connaissances et d'innovation ainsi qu'à faciliter les échanges. Les activités s'inscrivent particulièrement dans l'axe 1 «Des entreprises agricoles prospères», 2 «Une production efficiente et durable» et 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural».</p>
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité des agriculteurs et des paysannes à faire face au processus de dynamique de leurs surfaces d'exploitation. • Soutenir les agriculteurs et les paysannes dans le développement de stratégies durables pour la gestion de surfaces concernées par la problématique d'embroussaillage. • Sensibiliser, par une collaboration active, les acteurs régionaux quant à leur rôle dans l'évolution de l'utilisation du sol et des paysages visant la mise en œuvre d'une gestion durable des surfaces utilisées et soignées par l'agriculture. • Soutenir les acteurs concernés pour le développement et la mise en œuvre de mesures transdisciplinaires et intersectorielles sur la thématique de la dynamique des surfaces de montagne et d'alpage.
Mise en œuvre
<p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition et préparation d'information de base innovante issue de la recherche, de la pratique ou des administrations, tant en Suisse qu'à l'étranger. • Développer et tester des approches intersectorielles, avec un focus sur les processus de changement sur les surfaces agricoles. <p>Enquêtes et études ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien et accompagnement de travaux de Bachelor ou de Master. <p>Soutien de projets novateurs, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coaching et coordination de projets dans le domaine «dynamique des surfaces agricoles» en collaboration avec la Confédération, les cantons et la recherche. • Projets pilotes, par exemple dans le domaine de la protection des ressources (77a). • Elaboration et développement d'aides à la décision pour la gestion durable des surfaces dynamiques. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au besoin, formation sur l'utilisation de la brochure «Embroussaillage et plantes à problème en zone d'estivage». • A la demande, divers soutiens de la vulgarisation par des cours, des échanges d'expériences ou des ateliers thématiques. • Inputs sur le thème de la dynamique des surfaces dans des cours qui touchent également cette problématique. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de la brochure «Embroussaillage et plantes à problème en zone d'estivage». • Documentation sur les facteurs clés de réussite de projets dans le domaine de la dynamique des surfaces. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération de plateformes régionales : REP (revitalisation et entretien pastoral) en Suisse romande, Dynamik der Flächen en Suisse alémanique. • Participation, selon la pertinence, à des manifestations au niveau national ou international.
Partenaires
<p>Offices fédéraux (OFAG, OFEV, OSAV), administrations cantonales (Agriculture, forêt, protection de la nature), vulgarisation (cantons, FVS), instituts de recherche (Agroscope, universités, HAFL, ZHAW, etc.), branches, pratique (bureaux privés, ONG, chefs d'exploitation), SAB, SEA.</p>
Lien avec d'autres domaines thématiques
<p>Agriculture dans les régions de montagne; Promotion de la biodiversité; Agriculture et développement régional; Production laitière; Production de viande bovine.</p>

E-03 Paysage

Lien à la stratégie
L'agriculture joue un rôle décisif dans le façonnement et l'entretien de paysages ruraux de qualité. Ce rôle est reconnu dans la Constitution fédérale et a donné lieu à l'introduction, dans la Politique agricole PA 2014-2017, de contributions à la qualité du paysage. Le domaine thématique «Paysage» vise à faciliter les échanges entre différents acteurs dans la définition de visions, objectifs et mesures de qualité du paysage dans l'espace rural, ainsi que dans leur mise en œuvre en lien avec l'agriculture. Les activités de ce domaine thématique s'inscrivent dans les axes 2 «Une production efficiente et durable» et 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural».
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'identification des liens entre pratiques agricoles, usage du territoire et qualité du paysage. • Faciliter les échanges entre acteurs au niveau national, régional ou local, pour la définition de visions, d'objectifs et de mesures de qualité paysagère dans l'espace rural. • Favoriser l'intégration de l'agriculture et soutenir la participation des familles paysannes aux programmes et projets régionaux paysagers. • Faciliter l'intégration d'une réflexion paysagère dans les pratiques des exploitations agricoles. • Favoriser les synergies entre les différents instruments de qualité du paysage rural et entre projets et instruments concernant le paysage, la biodiversité et les améliorations structurelles.
Mise en œuvre
<p>Projets innovants, campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux acteurs du paysage rural dans l'intégration de l'agriculture dans les projets paysagers, ainsi que d'une réflexion paysagère dans les pratiques agricoles. <p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des relations entre pratiques agricoles et qualité du paysage rural. • Méthodes et aides à la décision pour les acteurs des projets de qualité du paysage. <p>Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des multiplicateur-trice-s de l'espace rural dans la mise en place de processus permettant de définir de manière participative des visions, objectifs et mesures de qualité du paysage. • Formation des multiplicateur-trice-s de l'espace rural à l'accompagnement des familles paysannes dans l'intégration d'une réflexion paysagère dans les pratiques agricoles. <p>Information, documentation et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents d'information, sensibilisation et formation liés aux liens entre agriculture et qualité du paysage, adressés aux familles paysannes et aux multiplicateur-trice-s. • Matériel d'information, sensibilisation et formation pour la mise en place de processus permettant de définir de manière participative des visions, objectifs et mesures de qualité du paysage. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui technique et méthodologique aux multiplicateur-trice-s de l'espace rural pour l'animation, l'accompagnement et la réalisation de projets régionaux paysagers impliquant des familles paysannes. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement méthodologique ou technique de projets paysagers impliquant des familles paysannes. • Développement ou soutien à des projets novateurs liant paysage, biodiversité, protection des ressources et climat, améliorations structurelles. <p>Plateformes et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modération et/ou participation à des réseaux permettant les échanges entre acteurs concernés par la thématique «Agriculture et paysage», et en particulier les projets régionaux paysagers.
Partenaires
Administrations fédérales et cantonales des domaines paysage, agriculture, améliorations structurelles, biodiversité; recherche (Agroscope, WSL, etc.); formation (HES, EPF, sanu, etc.); ONG actives dans le paysage; parcs d'importance nationale; Forum paysage.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Promotion de la biodiversité; Protection des ressources (eau, air); Sol; Agriculture et développement régional.

E-04 Agriculture et développement régional

Lien à la stratégie

En consolidant le rôle de l'agriculture dans le développement des régions, AGRIDEA soutient le renforcement de l'agriculture selon l'axe 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural». Le développement de produits et de services innovants dans le secteur agricole s'intègre dans l'axe 3 «Des produits bien valorisés» en permettant la création de valeur ajoutée dans l'agriculture.

Objectifs

- Les acteurs du monde agricole jouent un rôle central et actif dans l'animation des espaces ruraux. AGRIDEA soutient l'implication de ces acteurs dans les processus de planification et de prise de décision. Ainsi, des démarches innovantes peuvent améliorer la reconnaissance de la contribution économique, sociale et écologique d'une agriculture multifonctionnelle.
- Les expériences réalisées en termes de collaborations et de planification de projets collectifs sont capitalisées et sont accessibles aux acteurs concernés.

Mise en œuvre

Acquisition de données de base et développement de méthodes :

- Développement d'une combinaison de méthodes, d'outils et de connaissances spécialisées issus de différents domaines thématiques d'AGRIDEA adaptée aux besoins rencontrés dans les situations spécifiques du développement régional.
- Collecte de données issues de l'agriculture et d'autres secteurs économiques et documentation sur la façon dont l'innovation et la création de valeur peut résulter de la coopération intersectorielle.

Enquêtes et études ciblées :

- Participation à des études sur le thème de l'agriculture et du développement régional (par exemple sur le thème de l'intégration de l'agriculture dans les parcs et de l'acceptation de ces derniers par la population agricole).

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Cours réguliers sur la mise en œuvre et l'accompagnement de projets collectifs.
- Selon les besoins concrets, possibilité de créer une offre de formation en collaboration avec les parcs.

Information, documentation et outils :

- Actualisation et développement des publications concernant la mise en œuvre des projets collectifs et intersectoriels.
- Développement d'une vue d'ensemble des différents instruments de financement pour les porteurs de projets ou les personnes intéressées.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Participation à l'offre de formation des hautes écoles dans ce domaine.

Soutien de projets novateurs :

- AGRIDEA est un interlocuteur pour les porteurs de projet et les personnes concernées. Elle les aide avec son expertise technique et méthodologique.
- AGRIDEA fournit du coaching pour des projets participatifs.

Plateformes et réseaux :

- Modération au niveau national et régional de réseaux pour les porteurs de projet, les coaches et les autres personnes concernées.

Partenaires

OFAG, ARE, OFEV, SECO, communes, hautes écoles (HAFL et ZHAW), cantons, organisations du secteur agricole et proche de l'agriculture, parcs, réseau des parcs suisses, regionsuisse.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Analyse des filières; Modération et méthodes participatives; Gestion de projet; Différenciation et commercialisation.

E-05 Agriculture, développement territorial et relation ville-campagne

Lien à la stratégie

L'intégration de l'agriculture dans les processus de planification, la compréhension réciproque des différents acteurs du territoire et les partenariats ville-campagne sont au centre des activités de ce domaine thématique. Les activités s'insèrent dans l'axe 2 «Une production efficiente et durable», 3 «Des produits bien valorisés» et 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

- Lors d'un projet de construction, les familles paysannes sont soutenues pour évaluer les chances de réussite et mettre en œuvre un processus efficient. Pour ce faire, la sensibilisation pour une stratégie à long terme joue un rôle de premier plan afin d'encourager des visions d'avenir pour des constructions durables.
- L'intégration de l'agriculture dans les processus de planification est renforcée afin que la contribution de l'agriculture à la production de denrées alimentaires, à la protection du paysage et de l'environnement et à l'animation de l'espace rural soit reconnue. De plus, l'impact sur les terres agricoles des planifications urbaines et des nouvelles infrastructures seront ainsi réduites.
- Grâce à des projets concrets, les nouvelles formes d'agriculture urbaine et les partenariats innovants sont encouragés.

Mise en œuvre

Projets innovants, campagnes :

- Participation à des études et des projets dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement territorial afin d'intégrer la perspective agricole dans les questions d'urbanisation (projet d'agglomération, planification agricole, gouvernance).
- Développement d'une vision pour des constructions durables dans l'agriculture en 2030.

Enquêtes et études ciblées :

- Développement de concepts pour de nouvelles formes d'agriculture et de coopérations dans les agglomérations.
- Développement de méthodes et d'outils d'analyse pour l'intégration de l'agriculture dans les processus de planification et dans les projets d'agglomération.
- Synthèse d'informations et développement d'instruments pour soutenir les exploitations, les conseillers et les services administratifs pour une mise en œuvre plus efficiente et consensuelle des projets.

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Offre de cours annuelle sur les thèmes de l'agriculture et de la ville ainsi que sur l'agriculture et l'aménagement du territoire.

Information, documentation et outils :

- Documentation présentant des bons exemples et des cas problématiques concernant les autorisations de construire dans les cantons.
- Développement d'instruments de conseil pour promouvoir une démarche stratégique pour la mise en œuvre des projets de constructions en agriculture.

Soutien de projets novateurs :

- Soutien à des nouvelles formes d'agriculture comme les parcs agricoles urbains ou les fermes urbaines.

Plateformes et réseaux :

- Coanimation du Réseau suisse d'agriculture urbaine (SUAN)
- Animation/participation à une plateforme nationale et à des événements sur les pratiques concernant les constructions hors zones à bâtir et sur la protection des terres cultivables.

Partenaires

ARE, COSAT, OFEV, associations des communes, l'Union des villes, ASPAN, universités et hautes écoles (UNIL, ETH, ZHAW, HAFL, Hepia) FIBL, OFAG, Suissemelio, USP, Uniterre, Equiterre, Agora, SAB, Société suisse de droit agraire, Agroscope, Agriexpert, Pro Natura, WWF, USAM, CEAT, services cantonaux, chambres d'agriculture, conseil agricole, bureaux privés, communes.

Lien avec d'autres domaines thématiques

Agriculture et développement régional; Qualité de vie et dynamiques sociales; Diversification; Analyse des filières; Produits de proximité dans la restauration collective; Construction et technique; Energies renouvelables et efficacité énergétique; domaines thématiques liés aux productions animales.

E-06 Développement organisationnel

Lien à la stratégie
Un milieu rural fort a besoin d'organisations et d'autres formes de coopération solide qui soient capables de s'adapter aux défis d'un environnement en constante évolution. Les activités de ce domaine thématique sont en corrélation avec l'axe 4 «L'agriculture, actrice dans l'espace rural» de la stratégie 2018-2021. AGRIDEA appuie le développement des organisations agricoles et du milieu rural ainsi que les services de conseil et de vulgarisation des cantons. Elle propose aussi des formations continues de développement organisationnel.
Objectifs
Les organisations et leurs responsables sont renforcés dans leurs compétences par des formations continues et des accompagnements individualisés. L'architecture et la structure des organisations est au centre de ces réflexions. Une attention particulière doit être portée aux organisations dont les forces dirigeantes sont des volontaires.
Mise en œuvre
<p>Acquisition de données de base et développement de méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre à disposition des méthodes et des instruments pour le développement et le renforcement des organisations et autres formes de coopération. <p>Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation régulière ou sur demande de formations au développement organisationnel qui visent à renforcer les compétences de conduite des responsables d'organisation (présidents et membres des comités), en particulier ceux qui exercent leurs fonctions sur la base du volontariat. • Soutien et accompagnement d'organisations sous forme de coaching des responsables. • Processus de développement d'équipe (team building) sous forme de retraite ou de supervision de groupes. • Accompagnement des aspects organisationnels dans le cadre de projets de développement régionaux, projet de coopération dans le milieu rural, dans le système de savoir agricole ainsi que dans la coopération au développement. <p>Soutien de projets novateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien méthodologique pour la structuration de la collaboration dans de nouvelles organisations et plateforme collaborative dans le cadre de projet innovant.
Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • USP et autres organisations agricoles et du milieu rural telles que les organisations de producteurs, organisations de branche, défense professionnelle et services cantonaux.
Lien avec d'autres domaines thématiques
Gestion du savoir; Modération et méthode participative; Systèmes de connaissances et d'innovation; Initiation professionnelle et développement des compétences de vulgarisation; Agriculture et développement régional; Agriculture, développement territorial et relations ville-campagne.

E-07 Protection des troupeaux

Lien à la stratégie
L'agriculture doit réagir au retour des grands prédateurs actuellement protégés. Ceci nécessite une grande capacité d'adaptation et de la flexibilité de la part des exploitantes et exploitants. AGRIDEA continue de développer la protection des troupeaux en général et soutient les cantons et les familles paysannes dans la mise en place de mesures de protection des troupeaux efficaces et raisonnables. Les activités dans le domaine de la protection des troupeaux sont cohérentes avec le deuxième axe de la stratégie 2018-2021 «Une production efficiente et durable», en particulier avec l'alinéa a. «favoriser la production agricole».
Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • AGRIDEA coordonne le programme fédéral de protection des troupeaux dont le but principal est de soutenir l'agriculture basée sur les animaux de rente afin qu'elle puisse, malgré la présence de grands prédateurs, continuer à exister sans restrictions démesurées. Grâce à des mesures de prévention appropriées, les dégâts et les conflits doivent être minimisés autant que possible. • AGRIDEA conseille et soutient les cantons pour les questions concernant la protection des troupeaux et coordonne la protection des troupeaux au niveau intercantonal. De plus, AGRIDEA accompagne et conseille directement les agriculteurs concernant la détention et l'utilisation des chiens de protection des troupeaux. • AGRIDEA coordonne le transfert de connaissances entre la recherche et la pratique au niveau national par les moyens de communication habituels. De même l'échange de connaissances au niveau international est soutenu et encouragé afin de permettre d'intégrer de nouvelles connaissances dans la mise en œuvre de la politique nationale.
Mise en œuvre
<p>Sous le terme «Protection des troupeaux Suisse», AGRIDEA gère, sur mandat de la Confédération, deux services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le service chargé de la protection des troupeaux (PT) : Le service chargé de la PT s'occupe en collaboration avec les centres de formation et de vulgarisation cantonaux de garantir une mise en pratique uniforme de la protection des troupeaux et de l'encourager, à l'exception des chiens de protection des troupeaux (CPT). Il coordonne la protection des troupeaux au niveau national et informe, conseille et soutient les centres de formation et de vulgarisation cantonaux concernant les aspects agricoles de la protection des troupeaux (comme la gestion des pâturages, la planification des alpages, les clôtures). Il coordonne le financement par la Confédération des mesures de protection des troupeaux concrètes à l'exception des CPT. Il coordonne aussi le «groupe mobile d'intervention» qui soutient les agriculteurs en cas d'urgence à l'aide de CPT et/ou de civilistes. De plus, ce service est responsable du domaine de la formation des bergers et assure un échange de connaissances et d'expériences au niveau national et international. Il soutient la Confédération et les cantons dans le développement organisationnel du conseil, du contrôle et de la mise en application des mesures de protection des troupeaux et diffuse des informations dans le système de connaissances agricole et environnemental par les canaux habituels. • Le service chargé des chiens de protection des troupeaux (CPT) : Le service chargé des CPT soutient la Confédération et les cantons pour une application uniforme des dispositions légales en matière de CPT. Il apporte également aux cantons et aux agriculteurs des réponses en cas de questions au sujet de la détention et de l'utilisation des CPT. Il est responsable du monitoring des CPT et organise les cours obligatoires permettant aux détenteurs de CPT d'obtenir l'attestation de compétence pour détenteur de CPT. Il coordonne aussi la formation et la formation continue des éleveurs et formateurs de CPT. Ce service collabore avec des associations d'élevage de CPT reconnues par la Confédération, coordonne l'élevage et la formation des CPT et est responsable du versement des contributions fédérales pour la détention, l'utilisation, l'élevage et la formation de ces chiens.
Partenaires
OFEV, OFAG, SPAA, OSAV, instituts de recherche (HAFL, Agroscope, hautes écoles), cantons, associations d'élevages ovins et caprins, organisations environnementales.
Liens avec d'autres domaines thématiques
Agriculture dans les régions de montagne; thématique de la détention animale avec un focus sur le domaine thématique «Petits ruminants».

E-08 Jeunesses rurales

Lien à la stratégie

Le secrétariat de la jeunesse rurale chez AGRIDEA soutient l'Association des jeunesses rurales suisses AJRS dans les domaines formation des cadres, animation, information, échanges nationaux et internationaux. Ce faisant, AGRIDEA et l'Association des jeunesses rurales suisses (AJRS) contribuent aux projets des jeunes dans l'espace rural et des jeunes agriculteur-trice-s. Ces projets soutiennent les réseaux et les liens entre la société agricole et non agricole dans l'espace rural. Cet objectif est défini dans l'axe 4 «Une agriculture actrice de l'espace rural», sous la partie «Développer les collaborations et les innovations intersectorielles» de la stratégie 2018-2021.

Objectifs

- L'Association des jeunesses rurales suisses AJRS vise à soutenir ses membres, pour qu'ils puissent réfléchir sur eux-mêmes et leur environnement privé ainsi que professionnelle, développer des idées pour une animation active, diverse et raisonnable et définir des mesures concrètes dans ce contexte.
- Pour atteindre le premier objectif, des activités de formation sont essentielles, pour que les jeunes dans l'espace rural soient encouragés à apprendre et que les membres du comité aient les compétences pour appréhender leur fonction de manière satisfaisante.
- Un autre point est l'encouragement de la compréhension et de l'acceptation mutuelles.

Mise en œuvre

Introduction, qualification, formation continue des vulgarisateurs :

- Support des groupes régionaux et nationaux pour des cours et d'autres activités comme : assemblée de délégués, week-end de comité SLJV, concours, journée de la jeunesse rurale à l'OLMA, séances des présidents, rencontres d'information, voyages d'étude et courses du comité national et des trois groupes de travail de l'association des jeunesses rurales suisses AJRS.

Information, documentation et outils :

- Rédaction et conception du magazine «zoom»; articles dans «BauernZeitung», communiqués aux comités régionaux et des groupes, newsletter, site Internet : mise à jour du contenu et calendrier; rapport annuel.
- Rédaction et conception des brochures, programmes et fiches techniques pour le travail de la jeunesse rurale, ainsi que pour les relations publiques; articles de journaux et communiqués de presse.

Soutien à la vulgarisation, à la formation professionnelle et au développement d'organisations :

- Réponse et accomplissement des demandes par téléphone ou par écrit, gestion des annonces «zoom», administration de l'Association des jeunesses rurales suisses AJRS.
- Accompagnement des comités régionaux et des groupes avec documentation de travail et vulgarisation individuelle.

Plateformes et réseaux : soutien et accompagnement des groupes et des projets :

- Participation internationale «Rural Youth Europe RYE».
- Modération nationale : comité de l'Association des jeunesses rurales suisses AJRS avec 3 groupes de travail : agriculture, team de rédaction et site Internet.
- Modération/participation régionale : 6 réunions régionales et 66 groupes régionaux.
- Collaboration/contacts avec : Jeunesse rurale tessinoise et Jeunesse rurale vaudoise FVJC, organisation d'échanges de jeunesses IFYE-Swiss, organisations de jeunesse nationales et internationales (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ, Schweizerische Arbeitsgemeinschaft Katholischer Landjugend (SAKLJ), etc.).

Partenaires

Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ, Union Suisse des Paysans (USP).

Lien avec d'autres domaines thématiques

Initiation professionnelle et développement des compétences de vulgarisation.

